

Le Concours e3a rassemble 3 concours partenaires :

ARTS ET MÉTIERS

(École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

E S T P Paris

(École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie)

Concours POLYTECH

Réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand -
POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille -
POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia -
POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours)

ENSC - ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIR Rennes - ESIReims - ESIREM - ESIROI -
ESIX Normandie - ESIAB - ESSTIN - ISAT - ISBS - ISEL - ISIFC - ISIS - ISTIA -
ISTY - SuP Galilée -

et des *Écoles en Banque de notes*

ECE Paris - EFREI - EIDD Paris - EIGSI La Rochelle / EIGSI Casablanca - EIL Côte
d'Opale - EME - ENSAIT - ENSIL - EPF - ESB - ESIEA Paris/Laval -
ESIEE Amiens - ESIEE Paris - ESIGELEC - ESIGETEL - ESILV Paris - ESITC Caen -
ESME Sudria Paris - ESTACA Paris-Saclay/Laval - ESTIA - IFMA - INP-ENI - Tarbes
INSA Centre Val de Loire - ISMANS - Mines Douai-ISPA - ITECH LYON - 3iL -
Concours FESIC Prépa (ECAM Lyon - ECAM Rennes - ECAM Strasbourg-Europe - ECAM-EPMI Cergy-
Pontoise - ESAIP Angers-Grasse - ESCOM Compiègne - ESEO Angers - HEI Lille - ISEN Brest - ISEN Lille -
ISEN Toulon - ISEP Paris - LaSalle Beauvais)

SOMMAIRE

<u>Présentation du concours</u>	3
<u>Inscription</u>	4
Conditions d'inscription	4
Modalités d'inscription	4
Documents à fournir	5
Coût d'inscription	8
<u>Modalités du concours</u>	9
<i>Épreuves écrites</i>	9
Organisation (Dates - Horaires - Convocations)	9
Documents et matériels autorisés	10
Nature des épreuves	11
Tableau des coefficients	15
Rapports des épreuves	16
Admissibilité	16
Réclamations	16
 <i>Épreuves orales</i>	17
Convocations	17
Tableau des coefficients	18
Épreuve de TIPE	20
Admission	21
Réclamations	21
 <i>Procédure commune d'intégration</i>	22
<u>Nombre prévisionnel de places</u>	23
<u>Pages spécifiques aux écoles partenaires</u>	25
<u>Pages spécifiques aux écoles en banque de notes</u>	36

La présente notice vaut règlement du concours. Sa connaissance est indispensable aux candidats. Chaque candidat s'engage, par son inscription au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions des jurys, lesquels sont souverains.

Pour la session 2015, les pré-inscriptions sur le site www.scei-concours.fr seront closes **le 10 janvier 2015 à minuit**.

Le concours **e3a** est mis en œuvre par 3 collèges partenaires (ARTS ET MÉTIERS, ESTP Paris et le Groupe ARCHIMÈDE) pour les épreuves écrites.

Les épreuves orales sont organisées directement par les écoles, se reporter aux pages spécifiques des écoles en fin de livret.

L'organisation matérielle et la gestion du concours e3a sont assurées par :

ARTS ET MÉTIERS - SCEI
Service des Concours
Banque PT - e3a
24, rue Pinel - 75013 Paris
Tél : 01.44.06.93.30 / 31 / 36 / 34 - Fax : 01.44.06.93.39
web : www.e3a.fr
e-mail : contact@e3a.fr

ADRESSES DES COLLÈGES PARTENAIRES

ARTS ET MÉTIERS (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

DIRECTION GÉNÉRALE

151, boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS

☎ 01.44.24.62.76 ● 📠 01.44.24.63.26 ● e-mail : contact@concours.ensam.fr ● web : www.ensam.eu

ESTP Paris (ÉCOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE)

28, avenue du Président Wilson - 94234 CACHAN cedex

☎ 01.49.08.24.82 ● 📠 01.49.08.59.40 ● e-mail : hfersi@adm.estp.fr ● web : www.estp.fr

Concours POLYTECH

Avenue Paul Langevin - BP 175 - 59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex

☎ 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn)/depuis l'international +33 320 41 75 00 ● 📠 +33 (0)3 20 41 75 01

● e-mail : contact@polytech-concours.org ● web : www.demain-ingenieur.fr

Chaque candidat s'engage à respecter les présentes instructions. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier) et l'exclusion définitive de l'accès au concours.

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nul ne peut s'inscrire la même année à une école par deux concours différents.

Nul ne peut s'inscrire plus de deux fois à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et à l'ESTP Paris.

Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les écoles.

L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).

Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (*se renseigner auprès de la mairie de son domicile*) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (*se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent*).

Informations sur <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique "Vous et la Défense" - JDC(JAPD) - Ma JDC.

Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement pouvant aller jusqu'à la dispense d'une épreuve.

L'inscription au concours devient définitive dès lors que le candidat a validé son inscription par Internet, sous réserve de produire, en temps utile, l'ensemble des pièces justificatives exigées et d'acquitter le règlement des frais.

2 - MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de pouvoir faire vos choix d'écoles, il vous est demandé de lire attentivement ce livret et de contacter directement chacune des écoles pour des informations sur leur scolarité.

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, commune à plusieurs concours, gérée par le **service concours écoles d'ingénieurs [scei]**, et comprenant trois phases obligatoires :

- SAISIE et VALIDATION DES DONNÉES
- ÉDITION DU BORDEREAU « PIÈCES JUSTIFICATIVES »
- ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

2.1 - Saisie et validation par Internet : <http://www.scei-concours.fr>

Du mercredi 10 décembre 2014 au samedi 10 janvier 2015 à minuit

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat **un n° d'inscription unique** et un **code-signature confidentiel** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le [scei].

En cas de problème appeler le 05.62.47.33.43

Après la saisie des informations demandées, **le candidat imprimera lui-même son dossier.**

Il vérifiera ensuite l'exactitude des informations saisies et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur internet. **Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.**

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

Le candidat pourra, jusqu'au 10 janvier 2015, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : «validation»).

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 10 janvier 2015.
Aucune candidature ne sera retenue si elle ne fait pas l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site Internet**

Les informations validées par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s) et à la perte du bénéfice éventuel de l'intégration à une école.

2.2 - Édition du bordereau « Pièces justificatives »

Le bordereau «Pièces Justificatives» sera disponible sur le site Internet à partir du 11 janvier 2015.
Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

2.3 - Envoi des pièces justificatives

Le candidat devra adresser, **pour une réception au plus tard le 25 janvier 2015** (par l'intermédiaire de son lycée s'il est scolarisé), le bordereau «Pièces Justificatives» **signé et accompagné des pièces demandées**, à l'adresse suivante :

École Centrale Paris – SCEI
Service Concours
Grande Voie des Vignes
92295 CHATENAY-MALABRY CEDEX
Tél. : 01.41.13.11.96 - Fax : 01.41.13.15.13

L'INSCRIPTION AU(X) CONCOURS SERA REJETÉE SI L'ENSEMBLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ET LE RÈGLEMENT DES FRAIS NE SONT PAS PARVENUS POUR LE 25 JANVIER 2015.

IMPORTANT :

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur Internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

Les candidats doivent, par ailleurs, pouvoir être contactés facilement par le Service des Concours durant toute la session y compris entre la fin des écrits et le début des épreuves orales, pour parer à tout problème imprévisible.

2.4 - Candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves de certains concours, ils doivent signaler leur handicap lors de l'inscription sur internet. **Les candidats concernés devront imprimer eux-mêmes le document dans lequel figurent les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier médical.** Après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral. Tout dossier de demande d'aménagement d'épreuve incomplet au 1^{er} mars 2015 sera rejeté.

3 - DOCUMENTS A FOURNIR

Les candidats devront obligatoirement mentionner sur ces documents leur numéro d'inscription
Les pièces justificatives sont à fournir en un seul exemplaire dans le cadre de l'inscription commune.

3.1 - Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et en cours de validité. La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises prouvant la nationalité sont acceptées.

3.2 - Candidats boursiers du gouvernement français (bourses de l'Enseignement Supérieur, du CROUS, EGIDE...): ils devront fournir une **photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, portant la signature du chef d'établissement (authentification).** La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution conditionnelle des bourses nationales n'est pas acceptée.

3.3 - Candidats pupilles de l'État ou pupilles de la nation : ils devront fournir un **extrait d'acte de naissance** portant soit la mention « pupille de l'État » soit la mention « pupille de la Nation ».

3.4 - Service national :

Justificatifs à produire (en fonction de l'âge du candidat au 10 janvier 2015, date de clôture des inscriptions) :

	DATE DE NAISSANCE	JUSTIFICATIF À PRODUIRE
garçons et filles de nationalité française nés,	avant le 11 janvier 1990	Aucun
	du 11 janvier 1990 au 10 janvier 1997	Certificat JDC ou JAPD <i>ou Attestation provisoire</i> <i>(avec durée de validité)</i> <i>ou Certificat d'exemption</i>
	du 11 janvier 1997 au 10 janvier 1999	Attestation de recensement <i>ou certificat JDC si participation à la JDC</i>
	après le 10 janvier 1999	Aucun

Les candidats ayant la double nationalité doivent produire ces justificatifs.

Les candidats venant d'acquérir la nationalité française doivent fournir une attestation de recensement.

Les candidats ne possédant pas la nationalité française au 10 janvier 2015 n'ont rien à fournir.

Donc, est à produire en fonction de l'âge du candidat :

- **Une photocopie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** défini par l'art. L114-3 du code du service national.

Sinon, en cas d'impossibilité :

- **Une photocopie de l'attestation provisoire** quand il n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation.

Ou

- **Une photocopie du certificat d'exemption** quand il est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Ou

- **Une photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement uniquement si le candidat est né entre le 11 janvier 1997 et le 10 janvier 1999.**

3.5 - Frais de dossier et droits d'inscription

L'inscription aux concours devient définitive dès lors que le candidat a validé son inscription par Internet, sous réserve de produire, en temps utile, l'ensemble des pièces justificatives exigées et d'acquitter le règlement des frais.

Le paiement doit s'effectuer par carte bancaire : «carte bancaire de paiement» ou «e-carte bancaire».

Celui-ci aura lieu au moment de l'édition du bordereau «Pièces justificatives». Le candidat sera alors redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé. Une fois le paiement effectué, le bordereau devra être édité. **Un reçu de paiement sera envoyé par l'opérateur sur la messagerie du candidat.**

À défaut, le paiement peut s'effectuer par chèque (endossable sur une banque en France) établi à l'ordre de :

«l'Agent Comptable de l'École Centrale»

Les candidats doivent indiquer sur le serveur Internet le nom de la banque, les nom et prénom du titulaire et mentionner au dos du chèque leur nom, prénom et numéro d'inscription.

Le chèque devra impérativement être envoyé avec les pièces justificatives pour le 25 janvier 2015, cachet de la poste faisant foi.

Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.

Candidats résidant à l'étranger :

- candidats résidant au Maroc : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France.
 - candidats résidant en Tunisie, au Liban, au Gabon et en Côte d'Ivoire : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France ou Ambassade de France.
- Les chèques devront être libellés à l'ordre de «l'Agent Comptable de l'École Centrale».

Des pièces supplémentaires sont par ailleurs exigées par certains concours en banque d'épreuves. (voir organisation spécifique à chaque concours)

À noter pour tous les candidats :

Le Service des Concours ARTS ET MÉTIERS ne peut délivrer d'attestation de paiement des frais de dossier.

COUT D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS e3a

	FRAIS DE DOSSIERS	
	BOURSIER	NON BOURSIER
Coût d'inscription à e3a *	0 €	85 €

Partenaires	BOURSIERS	NON BOURSIERS
ARTS ET METIERS (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)	0 €	49 €
ESTP Paris	15 €	49 €
Concours POLYTECH	0 € (pour les 32 écoles)	80 € (pour les 32 écoles)

* Les frais des écrits des concours e3a doivent être couverts par la somme des coûts d'inscription, les frais de dossier complémentaires des écoles et/ou concours doivent permettre de couvrir les frais d'oraux.

ÉCOLES EN BANQUE	FRAIS DE DOSSIERS	
	BOURSIERS	NON BOURSIERS
Concours FESIC Prépa	25 € (pour les 13 écoles)	55 € (pour les 13 écoles)
ECE - Paris	0 €	35 €
EFREI - Villejuif	10 €	30 €
EIDD - Paris	10 €	20 €
EIGSI - La Rochelle EIGSI - Casablanca	10 €	30 €
EIL Côte d'Opale - Longuenesse - Calais	15 €	30 €
EME - Bruz	15 €	55 €
ENSAIT - Roubaix	0 €	25 €
EPF - Sceaux- Troyes - Montpellier	10 €	30 €
ENSIL - Limoges	10 €	30 €
ESB - Nantes	15 €	30 €
ESIEA - Paris / Laval	10 €	25 €
ESIEE - Amiens	0 €	20 €
ESIEE - Paris	10 €	25 €
ESIGELEC - Rouen	0 €	20 €
ESIGETEL - Villejuif	10 €	30 €
ESILV - Paris la Défense	0 €	25 €
ESITC Caen	15 €	46 €
ESME-Sudria - Paris	0 €	25 €
ESTACA Paris-Saclay/Laval	10 €	35 €
ESTIA - Bidart	10 €	20 €
IFMA - Clermont Ferrand	17 €	51 €
INP-ENI - Tarbes	10 €	25 €
INSA Centre Val de Loire	10 €	30 €
ISMANS - Le Mans	15 €	35 €
Ecole des Mines Douai/ISPA	15 €	30 €
ITECH - Lyon	15 €	25 €
3iL - Limoges	10 €	50 €

MODALITES DU CONCOURS e3a

1 - HORAIRES (heure de France métropolitaine)

FILIÈRE MP

LUNDI 11 MAI 2015	de 9 h 00 à 12 h 00 OPTION SC.INDUSTRIELLES ou INFORMATIQUE	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS-PHILOSOPHIE
MARDI 12 MAI 2015	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 2	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-CHIMIE
MERCREDI 13 MAI 2015	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 1	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE

FILIÈRE PC

LUNDI 11 MAI 2015	de 9 h 00 à 12 h 00 CHIMIE	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS-PHILOSOPHIE
MARDI 12 MAI 2015	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 2	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-MODELISATION
MERCREDI 13 MAI 2015	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 1	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE

FILIÈRE PSI

LUNDI 11 MAI 2015	de 9 h 00 à 12 h 00 PHYSIQUE-MODELISATION	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS-PHILOSOPHIE
MARDI 12 MAI 2015	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 2	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-CHIMIE
MERCREDI 13 MAI 2015	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES 1	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE
VENDREDI 15 MAI 2015	de 8 h 00 à 13 h 00 SC.INDUSTRIELLES	

2 - CENTRES DE PASSAGE

Centres d'écrit : Aix-en-Provence, Albi (PC-PSI), Ajaccio (PSI), Amiens, Annecy (PC), Balma (PC-PSI), Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Cannes (MP-PSI), Chambéry (MP), Clermont-Ferrand, Dijon, Douai, Évreux, Grenoble (PSI), Guadeloupe, Guyane (PSI), Lille, Libreville (MP), Limoges, Lorient, Lyon, Marseille, Martinique, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Nouvelle-Calédonie (PSI), Orléans, Paris, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Réunion (La), Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse (MP), Tours, Tulle (PC), Valence (MP-PC), Valenciennes.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription le centre dans lequel ils désirent passer les épreuves écrites. **Le Service des Concours se réserve le droit de modifier ce choix en cas de surbooking (seront prioritaires les candidats scolarisés dans la ville centre d'écrit).**

L'adresse des centres d'écrit sera disponible mi-mars sur le site www.e3a.fr.

3 - DEROULEMENT

Chaque candidat régulièrement inscrit devra, à partir du lundi 30 mars 2015 (sauf cas de force majeure), à l'aide de son mot de passe scéi, télécharger et imprimer sa convocation sur le site Internet <http://www.e3a.fr>. Aucune convocation papier ne sera envoyée par le Service des Concours aux candidats.

ATTENTION : Vérifier bien votre convocation. Aucune demande de rectification d'une éventuelle erreur sur la convocation ne sera acceptée après le 2 avril 2015.

La convocation portera l'adresse du centre où il doit concourir ainsi que son numéro de place. Il devra se présenter à l'adresse indiquée sur sa convocation et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats absents à une épreuve ne seront pas exclus du concours e3a et pourront participer aux autres épreuves.

Il est rappelé que les candidats ne sont pas admis dans la salle d'examen au-delà de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, et ce, en application de la réglementation en vigueur. Toutefois, à titre exceptionnel, les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une heure, les jurys statuant en dernier ressort. Ces candidats retardataires seront mentionnés sur les procès-verbaux et seront signalés au Service des Concours par les responsables des centres d'examen.

Ces candidats remettront leurs copies en même temps que les autres candidats.

Les candidats devront, avant le début de la séance, inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur la première page de toutes les copies déposées sur leur table leur nom, prénoms, numéro de candidat et centre d'écrit. Ils devront également se tenir prêts à présenter aux surveillants leur convocation accompagnée d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour.

La séance sera déclarée ouverte dès la fin de la distribution des sujets.

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle d'écrit, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après l'ouverture de la séance. L'accès aux salles de composition est interdit au public.

Toutes les compositions, à l'exception de celles de langue vivante, devront être rédigées en langue française. Il sera tenu compte dans la notation des épreuves, des qualités de présentation et d'orthographe ainsi que de la clarté et de la concision du style. **Une minoration de la note est prévue à cet effet.**

À l'issue de chaque épreuve, chaque candidat est tenu, sous peine d'élimination, de remettre une copie, même blanche, au chef de salle et d'émarger la feuille de présence. Il emportera ses brouillons en quittant la salle.

Il est interdit de fumer dans les salles de composition.

4 - MATERIEL NECESSAIRE

Les candidats devront utiliser exclusivement le papier fourni pour composer. Ils devront se munir à leurs frais de tout le reste du matériel indispensable. Les épreuves doivent être écrites à l'encre bleue et/ou noire, exception faite pour des schémas ou graphiques nécessitant une palette plus large de couleurs d'encre alors autorisées.

La détention et l'usage de matériels électroniques (calculatrices, traductrices, notebook, téléphones portables, dictionnaires...) est interdit pour toutes les épreuves, sauf indications contraires mentionnées sur le sujet.

Les calculatrices de poche peuvent être autorisées. Les candidats en sont avisés au début de l'épreuve.

Il s'agit de toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne pas fait usage ni d'imprimante, ni de dispositif externe de stockage d'information (cartes, clés, etc.), ni de dispositif de communication à

distance. L'échange de modules mémoires amovibles est interdit en cours d'épreuve. Chaque calculatrice devra porter, de manière indélébile, le nom du candidat.

Les documents d'accompagnement sont interdits. Tout candidat n'a le droit d'avoir qu'une seule calculatrice sur son plan de travail.

L'usage de machines (calculatrices, traductrices, dictionnaires...) est interdit pour les épreuves de Français et de Langue Vivante.

L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats au cours de l'épreuve est interdit.

Il est également interdit d'introduire dans les salles de composition des documents autres que les documents explicitement autorisés pour l'épreuve en cours.

Tout moyen de communication avec l'extérieur ou avec d'autres candidats est strictement interdit durant les épreuves.

Toute fraude ou tentative de fraude pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des concours.

Tout candidat qui troublera l'ordre, de quelque manière que ce soit, pourra être exclu immédiatement de la séance en cours et l'annulation de sa composition sera proposée au Jury.

Par la loi et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est interdit de fumer dans les salles d'examen.

5 - NATURE DES EPREUVES ECRITES

ÉPREUVES COMMUNES AUX FILIERES MP, PC ET PSI

Français-Philosophie : durée 3 heures. L'épreuve consiste en une dissertation portant sur l'un des thèmes du programme. Elle teste la capacité des candidats à analyser une question, à élaborer une réponse argumentée et personnelle, à rédiger clairement et correctement.

Cette épreuve de dissertation mesure donc l'aptitude à problématiser d'une part, et à construire une démarche argumentative d'autre part. Il s'agit, pour le candidat, d'être capable de dégager le problème découlant de l'énoncé du sujet, de mettre en évidence ses enjeux et de les explorer dans une progression logique. Il doit savoir mener une réflexion critique par rapport à ce problème et exploiter avec pertinence sa connaissance du thème et des œuvres au programme. L'objectif est ainsi d'évaluer la maîtrise de compétences telles que l'expression d'une pensée précise et structurée et le développement d'un raisonnement rigoureux, judicieusement illustré.

La notation tient compte de la présentation ainsi que du respect des règles de syntaxe et d'orthographe.

Langue Vivante : durée 3 heures. L'épreuve consiste en une synthèse de documents (3 documents, articles de presse) dans la langue choisie par le candidat. Il s'agit de documents d'actualité au sens large du terme (textes uniquement) reliés par une thématique commune. Les candidats ne sont pas invités à donner leur avis (ni opinion, ni commentaire) sur les documents, mais à les synthétiser en environ 400 mots dans une langue aussi riche et précise que possible, en montrant les points de convergence ou de divergence émergeant de la confrontation de ces documents.

Cette épreuve teste la capacité des candidats à comprendre des documents rédigés dans la langue choisie, à en élaborer une synthèse dans un format fixé et à rédiger clairement et correctement dans la même langue.

Les langues vivantes étrangères autorisées sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais.**
L'usage du dictionnaire est interdit.

Les candidats qui ne composeront pas dans la langue choisie au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.

QCM : durée 1 heure. L'épreuve de **QCM est en anglais uniquement**. Elle comporte un texte à lire et une quarantaine de questions avec quatre propositions de réponse par question pour une seule réponse. Cette épreuve répond à la nécessité de prendre en compte le niveau de pratique de l'anglais, dont la maîtrise est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Cette épreuve sous forme de QCM vise à évaluer la connaissance des candidats du vocabulaire de la langue anglaise, leurs capacités à comprendre un texte et leurs compétences en grammaire anglaise.

FILIERE MP

MATHEMATIQUES

Les deux épreuves de mathématiques prennent en compte les compétences des candidats en termes de capacités rédactionnelles et de communication à l'écrit et pour présenter un argumentaire sous forme de démonstration. Ces épreuves peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme de mathématiques. Elles testent les compétences « utiliser et appliquer les théorèmes du cours » et « calculer et utiliser un langage symbolique ».

Mathématiques 1 : durée de 4 heures (**sans calculatrice**). L'épreuve comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme de mathématiques et éventuellement sur le programme « informatique pour tous ». Certains exercices peuvent s'intéresser à une démarche de résolution mathématique d'une situation issue d'une autre discipline. Cette épreuve teste plus particulièrement la capacité des candidats à « s'engager dans une recherche et mettre en œuvre des stratégies », à « modéliser » et traduire en langage mathématique des problèmes pouvant relever de toutes les disciplines du concours.

Mathématiques 2 : durée de 3 heure (**sans calculatrice**). L'épreuve porte sur tout le programme. Elle comporte un ou deux problèmes impliquant un travail développé dont les parties sont liées entre elles. Cette épreuve évalue plus particulièrement les capacités du candidat à « représenter », et « raisonner et argumenter les réponses aux questions sous la forme de démonstrations ».

Physique-Chimie : durée 4 heures (**avec calculatrice**). Cette épreuve comporte un problème global ou deux problèmes séparés, portant sur les diverses parties des programmes de Physique et de Chimie. La partie Physique illustre généralement un phénomène ou un dispositif à caractère industriel et s'appuie sur les fondamentaux du cours. La partie Chimie (entre 1/4 et 1/3 de l'épreuve) est assortie au thème de la partie Physique et traite généralement d'un procédé ou d'une mise en œuvre industriels. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à « s'approprier » un champ thématique donné, à « analyser » un problème et à « communiquer » par un écrit structuré et argumenté sa vision, ses solutions et son mode d'analyse.

Option Sciences Industrielles de l'ingénieur : durée 3 heures. Les supports de l'épreuve sont des systèmes techniques industriels contemporains replacés dans leur environnement industriel et présentés sous forme d'un dossier technique. Les travaux demandés portent sur l'intégralité du programme des deux années de « sciences industrielles de l'ingénieur » et « Informatique pour tous » de classes préparatoires de la filière MP. L'épreuve optionnelle de sciences industrielles de l'ingénieur permet principalement aux candidats de mettre en évidence les compétences suivantes :

- Conduire une analyse fonctionnelle et structurelle, afin de valider la compréhension du fonctionnement global du système.
- Assurer la vérification de performances d'une chaîne fonctionnelle du système : le candidat est appelé à valider les niveaux des critères d'une ou plusieurs fonctions de service du système. Les champs disciplinaires abordés sont ceux du cours de sciences industrielles pour l'ingénieur de la filière MP.
- Spécifier, traduire, évaluer, contrôler et valider un algorithme dans un langage de programmation.
- Communiquer par un écrit structuré et argumenté les solutions adoptées et le mode d'analyse.

Option Informatique : durée 3 heures. L'épreuve « **Informatique** » est spécifique à l'option Informatique. Cette épreuve optionnelle porte sur la réunion des programmes « Informatique pour tous » et de l'option informatique des classes préparatoires MPSI et MP. Elle comporte une série d'exercices indépendants ; les programmes seront écrits dans un des langages autorisés dans le cadre de l'enseignement d'informatique.

L'épreuve a pour objectif de tester les compétences que doivent acquérir les candidats, éventuellement en lien avec les autres domaines scientifiques du concours : en particulier concevoir un algorithme pour résoudre un problème, l'analyser (justifier sa correction ou évaluer son efficacité), le transformer dans un langage de programmation. Elle peut inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme. Elle teste les compétences des candidats en termes de communication à l'écrit et de capacités rédactionnelles pour la présentation d'un programme

Les candidats qui ne composeraient pas dans l'option choisie (informatique ou sciences industrielles) au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.

FILIERE PC

MATHEMATIQUES

Les deux épreuves de mathématiques prennent en compte les compétences des candidats en termes de capacités rédactionnelles et de communication à l'écrit pour présenter un argumentaire sous forme de démonstration. Ces épreuves peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme de mathématiques de PC. Elles testent les compétences « utiliser et appliquer les théorèmes du cours » et « calculer et utiliser un langage symbolique ».

Mathématiques 1 : durée 4 heures (**sans calculatrice**). L'épreuve comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme de mathématiques et éventuellement sur le programme « informatique pour tous ». Certains exercices peuvent s'intéresser à une démarche de résolution mathématique d'une situation issue d'une autre discipline. Cette épreuve testera plus particulièrement la capacité des candidats à « s'engager dans une recherche et mettre en œuvre des stratégies », à « modéliser » et traduire en langage mathématique des problèmes pouvant relever de toutes les disciplines du concours.

Mathématiques 2 : durée 3 heure (**sans calculatrice**). L'épreuve porte sur tout le programme. Elle comporte un ou deux problèmes impliquant un travail développé dont les parties sont liées entre elles. Cette épreuve évaluera plus particulièrement les capacités du candidat à « représenter », et « raisonner et argumenter les réponses aux questions sous la forme de démonstrations ».

PHYSIQUE ET CHIMIE

Physique-Modélisation : durée 4 heures (**avec calculatrice**). L'épreuve est constituée d'un problème de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme. L'épreuve, relativement proche du cours et à caractère fondamental, s'intéresse principalement à un phénomène physique et elle peut mettre l'accent sur la mesure de grandeurs. L'épreuve fait appel à des compétences acquises relatives au programme « informatique pour tous ». Cette épreuve a pour objectif d'évaluer des connaissances en physique, à la fois par la résolution de problèmes concrets et par leur mise en équation dont la résolution nécessite l'utilisation de méthodes numériques. L'épreuve permet de vérifier si le candidat est capable de développer les compétences définies dans le programme : « analyser et modéliser » un problème ou une situation ; « imaginer et concevoir une solution » ; « spécifier ou traduire ou évaluer ou contrôler et valider un algorithme dans un langage de programmation », « communiquer » par un écrit structuré et argumenté sa vision, ses solutions et son mode d'analyse.

Chimie : durée 3 heures (**avec calculatrice**). L'épreuve comporte un ou deux problèmes (dont l'un de chimie organique), de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme. L'épreuve est focalisée sur un élément chimique, un phénomène ou un processus industriel. La partie inorganique et la partie organique sont de poids comparables. La partie organique met l'accent sur l'utilisation de données spectroscopiques. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer à la fois des connaissances en chimie et la capacité du candidat à raisonner, à prévoir et à transposer ses connaissances dans des situations nouvelles ou sur des composés proches de ceux étudiés. L'épreuve permet de vérifier si le candidat est capable de développer ses compétences pour « analyser » un problème donné, pour « s'approprier » les outils du raisonnement que sont les théories et les modèles de comportement macroscopique ou microscopique de la matière et pour « communiquer » par un écrit structuré et argumenté.

FILIERE PSI

MATHEMATIQUES

Les deux épreuves de mathématiques prennent en compte les compétences des candidats en termes de capacités rédactionnelles et de communication à l'écrit pour présenter un argumentaire sous forme de démonstration. Ces épreuves peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme de mathématiques de PSI.

Mathématiques 1 : durée 4 heures (**sans calculatrice**). L'épreuve comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme de mathématiques de la filière et sur le programme « informatique pour tous ». Les exercices peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à « représenter », « utiliser et appliquer les théorèmes du cours », « calculer et utiliser un langage symbolique » et « raisonner et argumenter les réponses aux questions sous la forme de démonstrations ».

Mathématiques 2 : durée 3 heures (**sans calculatrice**). L'épreuve porte sur tout le programme. Elle comporte un ou deux problèmes de difficulté graduée. Certaines questions peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours dans le sujet. Cette épreuve a pour objectif de tester la capacité du candidat à « s'engager dans une recherche et mettre en œuvre des stratégies », à « modéliser » et à traduire en langage mathématique des problèmes pouvant éventuellement relever de toutes les disciplines du concours.

PHYSIQUE ET CHIMIE

Physique-Modélisation : durée 3 heures (**avec calculatrice**). L'épreuve est constituée d'un problème de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme. L'épreuve, proche du cours et à caractère fondamental, s'intéresse principalement à un phénomène physique et son exploitation pour déterminer des grandeurs industrielles (par exemple des capteurs). L'épreuve fait appel à des compétences acquises relatives dans le programme « informatique pour tous ». Cette épreuve a pour objectif d'évaluer des connaissances en physique, à la fois par la résolution de problèmes concrets et par leur mise en équation dont la résolution nécessite l'utilisation de méthodes numériques. L'épreuve permet de vérifier si le candidat est capable de « s'approprier » le problème, « l'analyser et le modéliser », « imaginer et concevoir une solution », « spécifier ou traduire ou évaluer ou contrôler et valider un algorithme dans un langage de programmation » et « communiquer » par un écrit structuré et argumenté sa vision, ses solutions et son mode d'analyse.

Physique-Chimie : durée de 4 heures (**avec calculatrice**). L'épreuve consiste en un ou deux problèmes (selon l'unicité ou non du thème abordé) s'appuyant sur des réalisations ou des procédés industriels récents et portant sur les diverses parties du programme. Les problématiques, à vocation physique appliquée, traitent de systèmes industriels ; la formulation tend à équilibrer l'exploitation du cours et l'analyse de données concrètes. La partie Chimie (entre 1/4 et 1/3 de l'épreuve), dont le thème peut être en accord avec celui de la partie Physique, met l'accent sur l'étude d'un procédé et l'exploitation de données recueillies en laboratoire ou site industriel. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à « s'approprier » un champ thématique donné, à « analyser » un problème et à « communiquer » par un écrit structuré et argumenté sa vision, ses solutions et son mode d'analyse.

Sciences Industrielles de l'ingénieur : durée 5 heures. Les supports de l'épreuve sont des systèmes techniques industriels contemporains replacés dans leur environnement industriel. Les champs disciplinaires abordés sont ceux des « sciences industrielles de l'ingénieur » et plus généralement de la mécanique des systèmes de solides et de l'automatique des systèmes linéaires ou séquentiels. Le système étudié pour l'épreuve nécessite des connaissances pluridisciplinaires relevant des grands secteurs technologiques : transport, énergie, production, bâtiment, santé, communication, environnement...etc. Il permettra d'analyser, modéliser, résoudre, expérimenter, concevoir et communiquer. L'épreuve peut faire appel aux compétences associées au programme « informatique pour tous » de la filière PSI.

L'épreuve permet aux candidats de mettre en évidence principalement les compétences suivantes :

- Conduire une analyse fonctionnelle et structurelle, destinée à valider la compréhension de l'architecture générale du système, son organisation et sa décomposition en fonctions techniques. Cette activité tous les outils de la communication technique du programme.
- Mettre en œuvre une démarche de vérification de performance sur une ou plusieurs chaînes fonctionnelles, ou sur des constituants de ces chaînes afin d'évaluer la pertinence des solutions retenues en regard du cahier des charges. Le candidat est ainsi appelé à mettre en œuvre ses compétences pour valider les niveaux des critères des fonctions de service étudiées.
- Produire une solution en proposant des dispositions constructives relatives à une évolution ou une modification de solution relative à une des fonctions précédemment étudiées. Cette activité s'inscrit dans la continuité de la formation dispensée dans la filière PSI, en permettant au candidat de mettre en valeur son aptitude à s'approprier une problématique technique et à proposer des modifications locales de solution en utilisant sa culture des solutions techniques.
- Communiquer par un écrit structuré et argumenté les solutions adoptées et le mode d'analyse.

6 - TABLEAU DES COEFFICIENTS DES EPREUVES ECRITES

FILIÈRE MP	Math. 1	Math. 2	Physique - Chimie	Sc. Indus. de l'Ingénieur ou Info	Français- Philosophie	Langue Vivante	QCM Anglais
ARTS ET MÉTIERS	8	6	9	3	6	4	2
ESTP Paris	8	6	9	3	6	4	2
Concours POLYTECH	4		4	2	2	2	2
Écoles en banque de notes MP	Math. 1	Math. 2	Physique - Chimie	Sc. Indus. de l'Ingénieur ou info	Français- Philosophie	Langue Vivante	QCM Anglais
Concours FESIC Prépa	6		6	2	3	1	2
ECE Paris	10		8	4	4	4	
EFREI	5	5	5	5	6	6	
EIDD Paris	8	6	8	4	6	4	1
EIGSI La Rochelle	5		5	4	3	3	
EIGSI Casablanca							
EIL Côte d'Opale	5	5	5	5	4	4	
EME	3		4		2		1
ENSAIT	6	8	10	6	5	4	1
ENSIL	4		4	2	2	2	
EPF Sceaux - Troyes - Montpellier	5		5	3	3	3	
ESB	2	3	5	5	5	4	1
ESIEA - Paris / Laval	8		5	5	4	4	
ESIEE Amiens	5		5	3	3	3	
ESIEE Paris	8		8	4	3	3	
ESIGELEC	8		6	4	4	3	
ESIGETEL	5	5	6	4	6	6	
ESILV Paris	10		8	4	4	4	
ESITC Caen	4	4	5	2	5		5
ESME Sudria - Paris	6	6	6	6	4	3	
ESTACA Paris-Saclay - Laval	5		5	4	3	3	
ESTIA	4		4	4	4	4	
IFMA		6	3	6	5	5	
INP-ENI Tarbes	3		3	5			3
INSA Centre Val de Loire	5	3	4	3	3	3	
ISMANS		5	5	5	5	5	
Mines Douai/ISPA		5	5	5		3	2
ITECH-LYON	7	6	8	6	7	6	
3iL	5		5		2	2	2

FILIÈRE PC	Math. 1	Math. 2	Physique- Modélisation	Chimie	Français- Philosophie	Langue Vivante	QCM Anglais
ARTS ET MÉTIERS	6	5	9	6	6	4	2
ESTP Paris	6	5	9	6	6	4	2
Concours POLYTECH	4		3	3	2	2	2

Écoles en banque de notes PC	Math. 1	Math. 2	Physique- Modélisation	Chimie	Français- Philosophie	Langue Vivante	QCM Anglais
Concours FESIC Prépa	6		6	2	3	1	2
ECE Paris	12		10		4	4	
EFREI	5	5	8		6	4	
EIDD Paris	6	5	9	6	6	4	1
EIGSI La Rochelle	5		5	4	3	3	
EIL Côte d'Opale	5	5	5	5	4	4	
EME	3		2	3	2		1
ENSAIT	6	8	8	8	5	4	1
ENSIL	4		3	3	2	2	
EPF Sceaux - Troyes - Montpellier	5		5		3	3	
ESB	2	3	5	5	5	4	1
ESIEA - Paris / Laval	8		5		4	4	
ESIEE Amiens	5		6		3	3	
ESIEE Paris	8		8		3	3	
ESIGELEC	5	5	8		4	3	
ESIGETEL	5	5	8		6	4	
ESILV Paris	10		10		5	5	
ESITC Caen	3	3	5	4	5		5
ESME Sudria - Paris	6	6	8		4	3	
ESTACA Paris-Saclay - Laval	6		6		4	4	
ESTIA	4		4		4	4	
INP-ENI Tarbes	4		5				5
INSA Centre Val de Loire	4	3	5	3	3	3	
ISMANS		5	5	5	5	5	
Mines Douai-ISPA		5	5	5		3	2
ITECH-LYON	6	6	7	8	7	6	
3iL	5		5		2	2	2

FILIÈRE PSI	Math. 1	Math. 2	Physique-Modélisation	Physique - Chimie	Sc. Indus. de l'Ingénieur	Français-Philosophie	Langue Vivante	QCM Anglais
ARTS ET MÉTIERS	4	5	5	6	6	6	4	2
ESTP Paris	4	5	5	6	6	6	4	2
Concours POLYTECH	3		2	2	3	2	2	2

Écoles en banque de notes PSI	Math. 1	Math. 2	Physique-Modélisation	Physique - Chimie	Sc. Indus. de l'Ingénieur	Français-Philosophie	Langue Vivante	QCM Anglais
Concours FESIC Prépa	5		5		4	3	1	2
ECE Paris	8		8		6	4	4	
EFREI	5	5	8		6	6	4	
EIDD Paris	4	5	5	6	6	6	4	1
EIGSI La Rochelle EIGSI Casablanca	5		5		4	3	3	
EIL Côte d'Opale	5	5	5		5	4	4	
EME	2			5		2		1
ENSAIT	6	8	5	5	6	5	4	1
ENSIL	4		3		3	2	2	
EPF Sceaux - Troyes - Montpellier	5		5		3	3	3	
ESB	3	2		5	5	5	4	1
ESIEA - Paris / Laval	8		5		6	4	4	
ESIEE Paris	8		8		6	3	3	
ESIGELEC	4	4	4		6	4	3	
ESIGETEL	5	5	8		6	6	4	
ESILV Paris	8		8		6	4	4	
ESITC Caen	3	3	3	3	3	5		5
ESME Sudria - Paris	6	6	6		6	4	3	
ESTACA Paris-Saclay - Laval	5		5		4	3	3	
ESTIA	4		4		4	4	4	
IFMA	4	4	6	3	6	5	5	
INP-ENI Tarbes	2		2		8			2
INSA Centre Val de Loire	4	3	4		4	3	3	
ISMANS		5	5		5	5	5	
Mines Douai/ISPA		5		5	5		3	2
3iL	5		5			2	2	2

7 - RAPPORT DES EPREUVES

Les rapports des épreuves écrites sont disponibles par Internet : <http://www.e3a.fr>

8 - RESULTATS

8.1 - Condition d'admissibilité*

Pour chaque concours : la note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité. *Suivant les concours les candidats peuvent être déclarés grands admissibles (dispensés d'oral), admissibles ou recalés (non admissibles).*

8.2 - Publication des résultats

Les résultats des admissibilités seront adressés par mail aux candidats et publiés sur le site Internet <http://www.e3a.fr> le samedi 20 juin 2015 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure).

8.3 - Réclamations

Les jurys sont souverains, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite **par le candidat lui-même**, ou son représentant légal, et parvenir au Service des Concours dans les **3 jours** qui suivent la publication des notes sur Internet. Le candidat doit adresser cette demande par télécopie au 01.44.06.93.39 avec une photocopie de sa pièce d'identité.

Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.

* Admissible : Compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves orales.

Les candidats qui souhaitent s'opposer à la publication de leurs notes et résultats doivent en informer le Service des Concours par l'envoi d'un courrier recommandé avant le 2 avril 2015. Ils viendront chercher leurs résultats munis d'une pièce d'identité au 24 rue Pinel - 75013 PARIS.

Aucun résultat (note ou total de points) ne peut être donné par téléphone.

9 - ÉPREUVES ORALES (CONVOCATION)

Se reporter aux pages spécifiques de chacun des concours ou écoles en fin de livret. Chaque école ou concours organise son propre oral.

ÉPREUVES ORALES ET COEFFICIENTS

TIPE	Français/ Entretien	Maths	Physique	S.I.	Chimie	L.V.	Option	Test Psy.
ARTS ET MÉTIERS (MP - PC) ¹	5	5		5 (sciences)			5	
ARTS ET MÉTIERS (PSI) ¹	5		5	5 (entretien scientifique)	5		5	
ESTP Paris (MP - PC - PSI)	5							
Concours POLYTECH	4							

Banque de notes

Concours FESIC Prépa								
ECAM Lyon		5						
ECAM Rennes		5						
ECAM Strasbourg-Europe		5						
ECAM-EPMI Cergy-Pontoise		5						
ESAIP Angers-Grasse		5						
ESCOM Compiègne		5						
ESEO Angers		5						
HEI Lille		5						
ISEN Brest		5						
ISEN Lille		5						
ISEN Toulon		5						
ISEP Paris		5						
LaSalle Beauvais - Géologie		5						
ECE Paris		10						
EFREI		10						
EIDD Paris		10						
EIGSI La Rochelle								
EIGSI Casablanca		10						
EIL Côte d'Opale		10						
EME		5						
ENSAIT (MP) ²		10		10		10		
ENSAIT (PC) ²		10			10	10		
ENSAIT (PSI) ²		10			10	10		
ENSIL ³		4						
EPF Sceaux - Troyes - Montpellier		15						
ESB		15				5	5 ⁴	
ESIEA - Paris / Laval ⁵		10				6		
ESIEE Amiens		15						
ESIEE Paris		5						
ESIGELEC		15						
ESIGETEL		10						
ESILV Paris		10						
ESITC Caen		25						
ESME Sudria - Paris ⁶		7				3	5	
ESTACA Paris-Saclay - Laval		10						
ESTIA		6				6		6
IFMA (MP - PSI) ⁷		4				2		1,5
INP-ENI Tarbes		7						
INSA Centre Val de Loire ⁸		10						
ISMANS ⁹	10	10						
Mines Douai-ISPA		20				5		
ITECH-LYON ⁸		15						
3iL		15						

¹ ARTS ET MÉTIERS propose aux candidats de passer une épreuve orale facultative de LV de coefficient 1 (pour les notes supérieures à 10). L'épreuve orale de Sciences Industrielles PSI se déroulera à l'École Centrale de Paris (ECP). Voir page 23.

² Note éliminatoire fixée par le jury aux épreuves d'anglais et d'entretien.

³ Un entretien de motivation incluant un test en anglais est prévu dans les locaux de l'ENSIL pour tous les admissibles. Les candidats seront convoqués dès la parution des résultats de leur admissibilité.

⁴ Une épreuve d'analyse de documents scientifiques (type ADS) sera proposée.

⁵ Les épreuves orales de l'ESIEA sont les suivantes : épreuve en équipe et entretien individuel de motivation.

⁶ Les oraux de l'ESME Sudria consistent en un entretien, un oral d'anglais et un oral de créativité et d'imagination.

⁷ Les épreuves orales de l'IFMA sont les suivantes : évaluation du dossier (2,5), test psychotechnique (1,5), anglais (2), entretien (4), 2^{ème} langue étrangère (épreuve de bonification facultative vivement conseillée, au choix : allemand, espagnol ou italien – l'italien ne se passe qu'au centre de Clermont-Ferrand).

⁸ Un entretien de motivation, décisif pour l'admission, est prévu pour tous les admissibles. Les candidats sont invités, dès la parution des résultats de leur admissibilité et dans la limite de 10 jours, à appeler l'école afin de connaître et confirmer leur date d'entretien.

⁹ Présentation du TIPE réalisé pendant l'année scolaire écoulée.

Épreuves orales concours POLYTECH :

Il n'y a pas d'épreuve orale spécifique pour le concours POLYTECH. Depuis 2008, le Concours POLYTECH participe à l'épreuve nationale de TIPE, en lieu et place de l'entretien de motivation.

À l'issue du TIPE, la note attribuée à l'épreuve est affectée d'un coefficient 4.

Le candidat est classé sur la liste finale si le total des points obtenus à l'écrit et des points obtenus à l'épreuve de TIPE est supérieur à une barre finale fixée par le jury du concours.

Pour la session 2015, une seule liste de candidats classés regroupera les trois séries MP, PC et PSI. Le concours POLYTECH affiche les nombres de places par école et par spécialité sur la rubrique « Inter-filière » du [scei]. Le classement des vœux des candidats et l'avancement des listes s'effectueront de façon groupée pour les trois séries MP, PC et PSI.

Épreuve orale INSA Centre Val de Loire :

L'INSA Centre Val de Loire pratique un entretien ayant pour but d'évaluer l'expression orale, la culture scientifique et technique, le dynamisme, l'initiative et la motivation du candidat.

Le travail de l'année sur le TIPE est fréquemment abordé au cours de cet entretien.

Se reporter aux pages spécifiques en fin de livret.

1 - GENERALITES

L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie).

Cette épreuve est également utilisée par d'autres concours.

Lors de l'épreuve sont évaluées les qualités et les compétences développées au cours de la formation (arrêté du 03/07/1995).

2 - NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve comporte :

- (1) une préparation en loge de 2 h 15,
- (2) une prestation orale de 40 minutes.

(1) Pendant la préparation, le candidat étudie un dossier scientifique (en langue française) qui lui a été remis à l'entrée en loge.

(2) La prestation orale comporte deux parties, dont les présentations devant les examinateurs sont obligatoires :

- l'une est basée sur l'analyse, la synthèse, la critique et l'exploitation éventuelles du **Dossier scientifique (partie D)**,

- l'autre (**partie C**) permet au candidat de faire apprécier le **TIPE qu'il a lui-même réalisé pendant l'année scolaire** écoulée et qui a conduit à la rédaction d'une fiche synoptique présentant brièvement son travail de l'année et destinée à l'information des examinateurs.

L'ordre de succession des deux parties est laissé au choix du candidat.

Chacune des deux parties, d'une durée de 20 minutes, est divisée en deux temps : 10 minutes pendant lesquelles le candidat fait un exposé, 10 minutes pendant lesquelles les examinateurs conduisent le dialogue. **Les deux parties de la prestation orale sont complémentaires, elles ont autant d'importance l'une que l'autre dans l'attribution de la note finale.**

Le candidat qui ne présente pas l'une des deux parties se verra attribuer la note zéro à l'épreuve.

3 - MODALITES PRATIQUES DE DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve de TIPE se déroulera à Paris **entre le 22 juin et le 18 juillet 2015**. **Les candidats doivent prendre leurs dispositions pour répondre à leur convocation.**

Une fiche synoptique doit être saisie par le candidat avant le **31 mai 2015 20h** sur le site Internet : <http://www.scei-concours.fr/> rubrique "Fiche synoptique"; cette rubrique sera disponible à partir du 20 janvier 2015. **Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que sa fiche a bien été enregistrée. Une fiche synoptique non enregistrée entraînera l'attribution de la note zéro à l'épreuve.**

Pour les candidats scolarisés, elle doit être validée par l'un des professeurs ayant encadré le travail ; cette validation devra être réalisée sur Internet **entre le 1er et le 7 juin 2015 20h**. Pour les candidats libres, la validation sera examinée, le jour de l'épreuve, par le Président de l'épreuve. Une fiche synoptique non validée pourra entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note 0 à l'épreuve. La fiche synoptique sera transmise aux examinateurs par le service gestionnaire de l'épreuve.

La date et le lieu de l'épreuve seront disponibles à partir du **16 juin 2015 à 14h** par Internet : <http://www.scei-concours.fr/> et par téléphone au 0 892 692 692 (surtaxe de 34 centimes la minute depuis un téléphone fixe). Pour obtenir un créneau et l'heure de convocation correspondante, le candidat devra **impérativement**, l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, se connecter par Internet ou appeler le 0 892 692 692. Le candidat doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués ; il doit prévoir une durée de 3 h 45 dans les locaux.

Aucune convocation n'est envoyée au candidat.

Dès son arrivée, au moment de l'appel, le candidat doit présenter une pièce d'identité avec photographie récente : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire français ; il reçoit un dossier à préparer. Le candidat doit se munir de crayons, stylos, transparents A4 pour rétro-projecteur, feutres pour transparents, etc. (seul le papier brouillon est fourni). Le candidat peut apporter, pour cette épreuve, les documents qu'il aura éventuellement préparés durant l'année (textes, photos, transparents...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé sur le travail effectué dans l'année. Par contre, l'apport de tout produit et de tout objet est interdit. Le non-respect de ces consignes pourra être sanctionné par le jury.

L'usage de calculatrice, ordinateur, téléphone (éteint, rangé et hors de portée) ou de tout objet permettant de communiquer est interdit.

Pour la présentation, il dispose d'un tableau et d'un rétro-projecteur.

A l'issue de l'épreuve, le candidat doit remettre aux examinateurs le dossier scientifique.

Tout ce que le candidat aura présenté aux examinateurs pourra être retenu en vue de sa destruction.

4 - THEMES POUR LES CONCOURS 2015

Ressources : partage, répartition, distribution

Arrêté du 10-02-2014 (B.O.E.N. N°10 du 06/03/2014)

(Site Internet : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=77126)

5 - RAPPORT DE L'EPREUVE

Il est vivement recommandé aux candidats de visiter la rubrique TIPE sur le site <http://www.scei-concours.fr/>. Ils y trouveront toutes les recommandations et consignes : le présent règlement de l'épreuve, les recommandations aux candidats, les rapports des épreuves et des exemples de dossiers scientifiques des années précédentes.

6 - PUBLICATION DES RESULTATS

La note obtenue à l'épreuve commune de TIPE sera publiée le 23 juillet 2015 à 14 heures sur internet (<http://www.scei-concours.fr>)

7 - RECLAMATION NOTE TIPE

Toutes réclamations, portant sur le déroulement de l'épreuve, doivent être effectuées par écrit, de préférence sur le lieu même de l'épreuve et remises au Président de l'épreuve ou à son représentant dans les 48 heures suivant l'interrogation.

Les réclamations portant sur une éventuelle erreur de report de note devront être adressées par courrier à : SCEI – Epreuve TIPE – CS 44410 – 31405 TOULOUSE CEDEX 4 ou par télécopie au 05 34 32 32 34. Date limite de réception : **le 27 juillet 2015**.

8 - ADMISSION

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés* par le jury d'admission.

Les candidats sont classés en fonction de la somme :

- du total des points obtenus pour l'admissibilité,
- des notes d'oral affectées des coefficients.

Les résultats (notes, totaux et classements) sont consultables sur le **site Internet <http://www.e3a.fr> le samedi 25 juillet 2015 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure)**.

Aucun résultat (note, total ou classement) ne sera communiqué par téléphone ou par courrier. Le candidat pourra télécharger et imprimer, à l'aide de son mot de passe scei, ses résultats sur le site Internet <http://www.e3a.fr>.

Les jurys d'admission de chacun des concours établissent :

- une liste des candidats classés susceptibles d'être appelés, lors de la procédure commune, dans une école donnée.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'écrit de langue vivante.

** Classé : Compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement au candidat lui permettant de participer à la procédure d'intégration.*

Pour tout accès à son dossier, il est indispensable de saisir son n° d'inscription et son code-signature confidentiel.

Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'intégrer une école.

► **L'intégration dans une école est proposée* en tenant compte :**

- du rang du candidat dans chaque concours,
- du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimés,
- du nombre de places offertes au concours par chaque école (le nombre de place indiqué dans la présente notice n'est pas contractuel).

► **Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles (y compris sur le coût de la scolarité) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet.**

1 - Liste de vœux sur internet : <http://www.scei-concours.fr>

Entre le 1er juillet et le 22 juillet 2015 minuit, sur internet exclusivement, les candidats devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les écoles ne figurant pas dans cette notice.

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux ; aucun document ne leur sera adressé par le service des concours. L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

ATTENTION

Après le 22 juillet 2015 minuit,
les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.
Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.

2 - Proposition d'intégration

Sur internet : <http://www.scei-concours.fr> ou par téléphone (serveur vocal) : 0 892 692 692 (0,337 € la min).

- La 1^{re} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le jeudi 30 juillet 2015 à 14 h.

Les candidats devront répondre à cette 1^{re} proposition **entre le jeudi 30 juillet 14 h et le samedi 1^{er} août minuit.**

- Les propositions suivantes pourront être consultées à 14 h le mercredi 26 août, le mercredi 2 septembre et le mercredi 9 septembre.

Les candidats devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) entre le mercredi 14 h et le vendredi 14 h.

► **Toute absence de réponse dans les délais**, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.

► Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

► Du 30 juillet au 9 septembre, les candidats pourront renoncer par internet à une, plusieurs ou toutes les écoles du mercredi 14 h au mardi suivant 12 h, **uniquement. Ce choix sera alors irréversible.**

Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DEFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.

«Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'intégration dans les écoles.»

Une brochure détaillée, intitulée « intégrer une école », sera remise aux candidats pendant les oraux.

* Proposé : Compte-tenu du nombre de places offertes dans chaque école, de la liste de vœux du candidat et de ses rangs dans les différents concours, l'intégration dans une école est proposée au candidat.

NOMBRE PREVISIONNEL DE PLACES

Ces nombres de places, donnés à titre indicatif, sont non contractuels et susceptibles de modifications sans préavis.

École		MP	PC	PSI
ARTS ET MÉTIERS	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers	40	20	257
	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers Ingénieurs Militaire d'Infrastructure (ENSIM)	0	0	3
ESTP Paris dont	École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie	159	167	154
	Travaux Publics	63	60	52
	Bâtiment	61	58	50
	Génie Mécanique et Électrique	23	26	30
	Topographie	12	23	22

	Ecoles / Spécialités (1)	Liste groupée MP+PC+PSI
Concours POLYTECH	ENSC – Bordeaux	18
	ENSIBS – Lorient	7
	ENSIM – Le Mans	8
	ESBS – Strasbourg	3
	ESIR – Rennes	15
	ESIREims – Reims	13
	ESIREM Dijon	6
	ESIAB – Brest	3
	ESIROI – Saint Denis de la Réunion	7
	ESIX Normandie – Caen / Cherbourg	12
	ESSTIN – Nancy	27
	ISAT – Nevers	24
	ISBS – Créteil	10
	ISEL – Le Havre	8
	ISIFC – Besançon	5
	ISIS – Castres	10
	ISTIA – Angers	5
	ISTY – Vélizy	6
	SUP GALILEE Villetaneuse	13
	POLYTECH Annecy-Chambéry POLYTECH Clermont-Ferrand POLYTECH Grenoble POLYTECH Lille POLYTECH Lyon POLYTECH Marseille POLYTECH Montpellier POLYTECH Nantes POLYTECH Nice-Sophia POLYTECH Orléans POLYTECH Paris-Sud POLYTECH Paris-UPMC POLYTECH Tours	660
TOTAL	860	

(1) Une seule liste de candidats classés regroupe les trois séries MP, PC et PSI. Le concours POLYTECH affiche les nombres de places sur la rubrique « Inter-filière » du [scei]. L'avancement des listes s'effectuera de façon groupée pour les trois séries MP, PC et PSI.

Banque de notes

École		MP	PC	PSI
	Concours FESIC Prépa	169	152	179
ECAM Lyon	ECAM Lyon	3	0	3
ECAM Rennes	ECAM Rennes	12	12	18
ECAM Strasbourg-Europe	ECAM Strasbourg – Europe	12	12	18
ECAM-EPMI	École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique, Productique et Management Industriel – Cergy-Pontoise	20	10	15
ESAIP	École d'Ingénieurs en Informatique – Réseaux et environnement – Sécurité – Prévention des risques	13	16	13
ESCOM	École Supérieure de Chimie Organique et Minérale - Compiègne	1	12	0
ESEO	Grande École d'Ingénieurs Généralistes - Angers	7	3	4
HEI	Hautes Études d'Ingénieur- Lille	27	26	29
ISEN Brest	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Brest	10	5	15
ISEN Lille	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Lille	20	20	20
ISEN Toulon	Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Toulon	10	10	10
ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris	30	20	30
LaSalle Beauvais	Institut Polytechnique LaSalle Beauvais (Géologie-Environnement)	4	6	4
ECE Paris	ECE Paris	45	35	40
EFREI	École d'Ingénieur en Informatique et Technologies du Numérique	35	20	30
EIDD Paris	École d'Ingénieur Denis Diderot	21	12	12
EIGSI La Rochelle	EIGSI La Rochelle	10	10	20
EIGSI Casablanca	EIGSI Casablanca	5	0	10
EIL Côte d'Opale	École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale			
	- Cycle ingénieur spécialité Informatique	10	3	7
	- Cycle ingénieur spécialité Génie Industriel	15	5	20
EME	École des Métiers de l'Environnement	10	18	18
ENSAIT	École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles			
	- Formation initiale	10	42	18
	- Formation apprentissage	2	4	2
ENSIL	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges	30	36	28
	dont Eau et Environnement	8	18	0
	dont Électronique et Télécommunications	10	6	10
	dont Matériaux	4	12	6
	dont Mécatronique	8	0	12
EPF Sceaux - Troyes - Montpellier	EPF - École d'ingénieurs généralistes	15	15	15
ESB	École Supérieure du Bois	12	12	12
ESIEA - Paris / Laval	École d'Ingénieurs en Sciences et Technologies du Numérique	20	10	20
ESIEE Amiens	École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique	10	10	0
ESIEE Paris	ESIEE Paris	25	25	35
ESIGELEC	École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique	40	20	40
ESIGETEL	École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Sciences du numérique	20	10	20
ESILV Paris	École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci	35	20	30
ESITC Caen	École d'Ingénieurs BTP Génie Civil	14	14	18
ESME Sudria - Paris	École d'Ingénieurs ESME Sudria	20	20	30
ESTACA Paris-Saclay Laval	ESTACA Laval	5	5	5
	ESTACA Paris-Saclay	13	13	13
ESTIA	École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	20	20	40
IFMA	Institut Français de Mécanique Avancée	16	0	60
INP-ENI Tarbes	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes	2	2	2
INSA Centre Val de Loire	Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire	34	22	29
	dont Spécialité GSI (Blois)	8	6	8
	dont Spécialité MRI (Bourges)	16	16	16
	dont Spécialité STI (Bourges)	10	0	5
ISMANS	Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés	10	10	20
Mines Douai-ISPA	École d'Ingénieurs Mines Douai en Partenariat avec ISPA	15	15	5
ITECH-LYON	Institut textile et chimique de Lyon	5	35	0
3iL	École d'Ingénieurs Informatique de Limoges	12	10	10
TOTAL		769	683	845

ARTS ET MÉTIERS



École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ARTS ET MÉTIERS École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
151, Bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tél : 01 44 24 63 20

ENSIM École Nationale Supérieure des Ingénieurs de l'Infrastructure Militaire
2 boulevard du Ronceray - BP 93525 - 49035 ANGERS cedex 1
Tél : 02 41 20 73 76



Les renseignements concernant les études et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessus. Il est rappelé qu'aucune condition d'âge n'est exigée (à l'exception du concours ENSIM- parcours ingénieur militaire d'infrastructure) et que nul n'est autorisé à concourir plus de deux fois, quelle que soit la nature du concours.

Une documentation sera adressée à l'ensemble des candidats admissibles.

INSCRIPTION

• Parcours à l'international

ARTS ET MÉTIERS propose, parmi de nombreux parcours à l'international, un cursus franco-allemand, un cursus franco-hispano-portugais et un cursus franco Europe centrale et orientale donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (homologué par la Commission des Titres d'Ingénieur) – Toutes informations sur le site internet www.ensam.eu. Des procédures de sélection sont organisées par l'ENSAM à différentes étapes de la formation. Toutes les informations nécessaires seront données en temps utile.

• Parcours Ingénieur Militaire de l'Infrastructure

ARTS ET MÉTIERS s'associe au Ministère de la Défense pour former les Ingénieurs Militaires de l'Infrastructure (IMI). Ce cursus IMI de 4 ans propose une première année de formation militaire précédant les 3 ans de cursus Arts et Métiers. La formation se déroule principalement au centre d'Angers.

Les étudiants, titulaires du diplôme d'ingénieur Arts et Métiers, sont employés par le Ministère de la Défense en qualité d'officiers de carrière, au sein du Service d'Infrastructure de la Défense (SID). Pendant les 4 ans de scolarité, ils ont le statut d'élève-officier et sont rémunérés à ce titre.

Pour les étudiants choisissant le cursus IMI (Ingénieur Militaire d'Infrastructure), un entretien de motivation (30 minutes) et une visite médicale préalable sont obligatoires (voir § Procédure visite médicale).

Conditions d'admission :

- Avoir 22 ans ou plus, le 1^{er} janvier de l'année du concours 2015.
- Être de nationalité française.

Nombre de places total pour 2015 : 3 pour la Filière PSI.

• Procédure à suivre visite médicale

Cette procédure concerne uniquement les candidats inscrits au parcours IMI. Les candidats, pour être admissibles, doivent aussi adresser à l'ENSIM avant le 1er juin 2015 un certificat médical d'aptitude établi, soit par leur médecin traitant, soit par un médecin militaire (CEMI ou CEMA).

Pour l'admission, le rendez-vous dans un centre médical militaire (CEMI ou CMA) est obligatoire. Le certificat médical d'aptitude délivré par ce centre doit être adressé à l'ENSIM avant le 17 juillet 2015, faute de quoi le candidat ne sera pas classé.

Pour plus de précisions sur la procédure d'expertise médicale, consulter le site du ministère de la défense :

<http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/infrastructure-btp/ingenieur-militaire-d-infrastructure-de-la-defense-imi/recrutement>

<http://www.defense.gouv.fr/sante/le-ssa/cartes-des-etablissements/cartes-des-etablissements>

Questions à poser sur le cursus IMI à l'adresse suivante : luc.ortuno@ensam.eu.

ADMISSIBILITE

Pour les choix d'épreuves et les coefficients se reporter au tableau récapitulatif.

ADMISSION

Les épreuves orales se dérouleront du 29 juin au 10 juillet 2015 à ARTS ET MÉTIERS - 151 Boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS, à l'exception de l'épreuve orale de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur - filière PSI - qui se déroulera à l'École Centrale de Paris - 92295 CHÂTENAY-MALABRY cedex.

Chaque candidat devra, à l'aide de son mot de passe scsi, télécharger et imprimer sa convocation aux épreuves orales sur le site Internet <http://www.ensam.eu> à partir du 22 juin 2015 (sauf cas de force majeure). Il devra se munir, le jour de ses épreuves orales, de sa convocation et d'une pièce d'identité.

Aucune convocation papier ne sera envoyée par le Service Concours aux candidats.

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès à l'école.

Les épreuves orales qui se déroulent aux Arts et Métiers ne sont pas publiques le 1^{er} et le dernier jour des oraux.

DESCRIPTIF DES EPREUVES ORALES (autres que TIPE) :

- **Épreuve Scientifique MP - PC**, durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse.

Cette épreuve de sciences pour l'ingénieur est basée, d'une part sur l'étude d'un système ou sous système de type industriel ou didactique (système réel fourni au candidat) ainsi que de documents afférents, et d'autre part sur l'identification des liens entre des phénomènes physiques et leur utilisation concrète dans le système étudié.

L'objectif de cette épreuve est de confronter le candidat au réel, d'apprécier sa capacité à mobiliser et transposer ses connaissances théoriques dans différents domaines (sciences industrielles, physique), ainsi que d'évaluer ses capacités d'observation et d'analyse pour expliquer le fonctionnement d'un mécanisme.

- **Épreuve d'Entretien MP - PC**, durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse.

L'épreuve se déroule en deux parties. Le candidat est d'abord invité à présenter son étude d'un texte portant sur les thèmes et œuvres du programme des classes préparatoires. Dans l'entretien proprement dit, le jury revient sur son exposé pour compléter son analyse du texte ou pour approfondir ses commentaires. L'ensemble de l'épreuve permet au jury de sonder sa maîtrise des œuvres, ainsi que de juger sa capacité à expliciter la pensée d'autrui, à argumenter et à s'exprimer de façon claire et convaincante.

- **Mathématiques et Algorithmique PSI**, durée 1 heure. Cette épreuve orale vise à évaluer les compétences des candidats sur les programmes de mathématiques et d'informatique de la filière PSI. L'épreuve consistera en deux exercices : l'un portera sur le programme de mathématiques de la filière PSI (algèbre, analyse, géométrie et probabilités) ; l'autre exercice portera sur les items 2, 3 et 5 du programme d'informatique. Les outils informatiques mis à disposition du candidat seront Python 3 (version 3.2 ou postérieure) ou Scilab 5.4 (ou version postérieure).

- **Épreuve d'Entretien Scientifique PSI (Sciences Physiques)**, d'une durée de 30 minutes, après une préparation de 40 minutes sur la base d'un document à étudier.

L'entretien en lui-même comprend 3 séquences :

L'exposé du candidat qui présente l'analyse et le commentaire du document (5 mn environ).

Cette séquence permet au jury d'évaluer la maîtrise du texte (esprit de synthèse et d'analyse), la capacité critique du candidat (mise en perspective avec des savoirs personnels), ainsi que sa méthode de travail (structuration de la pensée, compétences linguistiques, gestion du temps notamment).

Le jury n'intervient pas durant cette étape.

L'entretien autour des enjeux du texte (5 à 10 mn environ).

L'épreuve se poursuit avec une conversation avec le jury : les interrogateurs reviennent sur la réflexion menée par le candidat, notamment sur les pistes soulevées en fin d'exposé, pour approfondir ou compléter. Le candidat peut montrer son aptitude à débattre des grands problèmes du monde contemporain (centres d'intérêt, ouverture d'esprit, argumentation), et ses qualités de communication (comme le sens du dialogue ou la maîtrise de soi...).

L'entretien scientifique à partir du document (15 à 20 mn environ).

La dernière séquence est constituée d'une question portant sur le cours de 1^{ère} ou de 2^{ème} année, suivie de la résolution d'un problème et d'une ou plusieurs questions de culture générale scientifique. Le candidat a l'initiative pour expliquer, illustrer, prolonger une problématique, voire approcher de nouveaux modèles en accord avec le texte, sans dérive calculatoire. Le jury apprécie ici la manière dont le candidat restitue les connaissances acquises et juge de la valeur scientifique de ses raisonnements. Au cours de la démarche, il peut orienter le candidat par des questions de difficultés graduées.

Pendant toute la durée de l'épreuve devant le jury, le candidat dispose d'un tableau pour développer son argumentation.

Calculatrice, dictionnaire et tout autre support seront fournis au candidat si nécessaire.

• **Épreuve de Sciences Industrielles PSI pour l'Ingénieur (lieu de passage : École Centrale Paris)**, d'une durée de 4 heures, est avant tout une épreuve orale. Construite selon l'approche système, elle comporte plusieurs parties : appropriation de la problématique, manipulations, simulations, analyses et conclusions quant aux résultats observés. En plus des aspects scientifiques et techniques, les capacités de communication, de synthèse, d'autonomie, et d'initiative du candidat sont évaluées.

Les problématiques étudiées à partir des supports retenus s'articulent autour de la chaîne d'énergie et de la chaîne d'information et font donc appel à toute l'étendue du programme.

• **Épreuve de Langues Vivantes MP, PC et PSI**, d'une durée totale de 30 minutes, l'épreuve se déroule en deux parties.

Pendant le temps de préparation de 15 minutes, le candidat écoute un enregistrement sonore à l'aide d'un lecteur MP3 et d'un casque mis à sa disposition. Il s'agit d'un texte d'actualité non technique (extrait de revue, de journal, etc.) d'une durée de 3 minutes environs. Après avoir écouté le texte, le candidat prépare un résumé structuré et un commentaire.

Pendant l'interrogation de 15 minutes qui suit, le candidat restitue d'abord les informations essentielles entendues dans l'enregistrement en les accompagnant de réflexions personnelles. L'interrogation se termine sur un libre entretien autour du thème fourni ; Elle peut aussi déboucher sur des questions relatives aux motivations et aux goûts des candidats.

Les langues vivantes autorisées sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais.**

La langue choisie pour l'épreuve écrite est systématiquement la langue dans laquelle est interrogé le candidat lors de l'épreuve orale. L'usage d'un dictionnaire ou de tout appareil électronique personnel (baladeur, lecteur, téléphone, tablette...) est interdit.

• **Épreuve orale facultative de langue vivante MP, PC et PSI**, d'une durée de 15 minutes (précédée de 15 minutes de préparation), est notée sur 20 : seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte et ajoutés, au total des points des épreuves orales. Elle consiste en l'étude d'un texte contemporain (de moins de 300 mots), choisi par l'interrogateur, à caractère scientifique, culturel, sociologique ou économique... De ce texte, sans difficulté majeure de vocabulaire ou de syntaxe, le candidat doit dégager brièvement et de façon structurée les idées principales puis en présenter un commentaire critique conduisant à un dialogue avec l'examineur. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

Les langues proposées pour cette épreuve sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais.**

Les candidats choisissant de s'inscrire à cette épreuve devront impérativement opter pour une langue différente de celle choisie pour l'épreuve obligatoire, de plus un candidat n'ayant pas choisi l'anglais pour l'épreuve obligatoire ne pourra que choisir l'anglais s'il souhaite s'inscrire à l'épreuve orale facultative.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés dans chaque concours jusqu'au rang déterminé par le président du jury par ordre décroissant.

PUBLICATION ET RECLAMATION

Les notes des épreuves de l'oral se déroulant à Arts et Métiers seront publiées sur le site www.ensam.eu à partir du 16 juillet.

Les jurys étant souverains, les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant **les épreuves orales se déroulant à Arts et Métiers** doit être faite **UNIQUEMENT PAR FAX** (01.44.06.93.39) par le candidat lui-même ou son représentant légal du 16 au 20 juillet.

Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.

AFFECTATIONS DANS LES CENTRES ARTS ET MÉTIERS (CER)

Les candidats auront à *classer selon un ordre préférentiel les différents centres* du **1^{er} au 22 juillet 2015 minuit**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (<http://www.scei-concours.fr>) où les candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles ils sont admis.

1 - Affectation à l'issue du 1^{er} appel dans les écoles :

- a) Les 10 pour cent des premiers classés à ARTS ET MÉTIERS obtiennent le CER de leur choix.
- b) Les candidats, classés au-delà, sont affectés en fonction :
 - du nombre de places disponibles dans chaque CER,
 - de leur(s) centre(s) de référence s'il(s) figure(nt) à l'une des deux premières places de leur *ordre préférentiel des centres*,
 - de leur classement,
 - de leurs choix préférentiels.

2 - Affectation à l'issue des appels suivants :

Les candidats sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque CER,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidats qui auraient répondu lors du premier appel « oui mais » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un centre ARTS ET MÉTIERS lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point 1.

À l'issue du 1^{er} appel, les candidats appelés à ARTS ET MÉTIERS et qui auront répondu « oui » ou « oui mais » pourront prendre connaissance de leur centre d'affectation sur le site <http://www.ensam.eu>.

3 - Centres de référence (également disponible sur le site Internet www.ensam.eu) :

Centres de référence	Départements CPGE d'origine ⁽¹⁾
Aix-en-Provence	04 - 05 - 06 - 07 - 11 - 13 - 20 - 26 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - 98
Angers	14 - 22 - 28 - 29 - 35 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 50 - 53 - 56 - 61 - 72 - 78 - 79 - 85 - 86
Bordeaux - Talence	03 - 09 - 12 - 15 - 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32 - 33 - 36 - 37 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82 - 86 - 87 - 97
Châlons-en-Champagne	02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 75 - 77 - 89 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
Cluny	01 - 03 - 18 - 21 - 25 - 38 - 39 - 42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 70 - 71 - 73 - 74 - 90
Lille	02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 78 - 80 - 92 - 95
Metz	54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90

⁽¹⁾ **Attention : Certains départements peuvent avoir deux centres de référence.**

École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP Paris)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les renseignements concernant les études et la vie à l'École peuvent être obtenus auprès de l'ESTP Paris ou sur notre site web :



28, avenue du Président Wilson - 94234 CACHAN

☎ 01 49 08 24 82 📠 01 49 08 59 40

site web : www.estp.fr

Notre plaquette sera adressée à l'ensemble des candidats inscrits au concours ESTP Paris courant avril, et un dossier d'information sur l'école sera adressé à l'ensemble des candidats admissibles fin juin.

Places offertes : 480 au total (voir tableau général des places offertes).

Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, rattaché à l'école ARTS ET MÉTIERS, et Membre de la Communauté d'Universités et d'Établissements Paris-Est (COMUE), l'ESTP Paris forme en 3 ans des ingénieurs dans les 5 spécialités suivantes (habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs) : **Bâtiment (B)**, **Génie Mécanique et Électrique (GME)**, **Topographie (T)**, **Travaux Publics (TP)** et **Génie Énergétique de la Construction Durable (GECD)**.

Depuis sa création en 1891, l'ESTP Paris a formé 30 000 ingénieurs diplômés occupant des postes à responsabilités dans les secteurs de la construction, de l'environnement et de l'aménagement urbain et des territoires, en France comme à l'étranger. Grâce à son enseignement généraliste **ouvert au monde de l'entreprise, à l'international et à la recherche**, ses diplômés s'orientent avec succès vers la construction, l'aménagement et l'immobilier mais rejoignent aussi l'industrie, le conseil, l'audit, la finance, ...

Cursus

En établissant votre liste de vœux, vous pouvez postuler aux 4 spécialités suivantes :

Bâtiment (B)

Logements, bureaux, hôpitaux, bâtiments industriels, édifices publics, génie urbain... la construction de l'habitat collectif ou individuel accompagne les besoins de notre société. Les immeubles se font « intelligents » et « durables » pour assurer le confort et la sécurité de leurs utilisateurs. La démographie, l'entretien et la réhabilitation renforcent la demande et créent de nouveaux métiers.

Génie mécanique et électrique (GME), efficacité énergétique

Réseaux électriques, éclairage public, mise en place d'équipements industriels et tertiaires, installation de réseaux de télécommunications : les travaux électriques acheminent l'énergie et l'information sur les lieux qui la consomment : les bâtiments, les infrastructures, les quartiers, les villes ... La mécanique, pour sa part, intervient dans la fabrication des engins de chantier, caténaires, canalisations, ascenseurs ... L'industrie des matériaux de construction et des éléments préfabriqués est aussi très active, mais la polyvalence des ingénieurs de l'ESTP Paris leur ouvre l'accès à bien d'autres secteurs industriels : automobile, aéronautique, énergie... L'efficacité énergétique des constructions et l'ingénierie des équipements techniques ouvrent de nouvelles perspectives.

Topographie (T)

La géomatique (traitement informatique de l'information géographique) élargit le champ traditionnel de la topographie, cœur de métier des ingénieurs géomètres. Son évolution technologique s'accélère avec l'apport des SIG (systèmes d'information géographique), GPS (guidage par satellite), laserscan, photogrammétrie... L'ingénieur géomètre exerce en entreprise, au sein d'une administration ou dans le cadre de la profession libérale de géomètre-expert. Ses missions sont variées : des études financières aux travaux d'urbanisme et d'aménagement, en incluant la gestion et l'entremise immobilière ou encore les études d'impact du secteur de l'environnement.

Travaux publics (TP)

Ponts, ports, barrages, canaux, centrales électriques, tunnels, routes, canalisations, aéroports, ouvrages hydraulique, voies ferrées, réseaux urbains... le domaine des travaux publics est celui du génie civil et des grands ouvrages d'art. Dans ce secteur, lié principalement à la commande publique, de grands chantiers surgissent chaque jour, sur un marché mondial où le savoir-faire français est leader.

Le choix des spécialités ne détermine que marginalement le métier que vous exercerez car tout dépend de votre projet professionnel, des 10 options de 3^{ème} année qui vous sont proposées inter spécialités et de votre choix éventuel d'un double cursus.

L'ESTP Paris propose 10 options innovantes en 3ème année :

Les étudiants des quatre spécialités suivent au 1er semestre de 3e année des enseignements de tronc commun de leur spécialité, ainsi qu'une option. Certaines options s'adressent plus particulièrement à certaines spécialités (indiquées en gras), mais sont également ouvertes aux élèves d'autres spécialités (indiquées en italique) :

- Bâtiments et Villes Durables : **B, TP, GME, T**
Cette option vise à donner les compétences de base d'une démarche de développement durable des ouvrages et services d'opérations de construction de bâtiments et d'aménagement urbain au cours des différentes étapes de la programmation, du projet, de la réalisation et de l'exploitation.
- Routes et ouvrages d'art : **TP, B, GME, T**
Cette option développe un enseignement de base dans ces deux domaines. Elle est orientée de ce fait plutôt vers la réalisation des infrastructures de transport.
- Structures : **B, TP, GME, T**
Cette option permet une orientation vers le bureau d'études, en particulier pour la conception et le calcul des grands ouvrages.
- Aménagements Territorial et Urbain Durables : **B, TP, GME, T**
Cette option développe les compétences de base d'une démarche de développement durable des ouvrages et services d'une opération d'aménagement territorial ou d'aménagement urbain au cours des différentes étapes de la programmation, du projet, de la réalisation et de l'exploitation.
- Ingénierie et international : **B, TP, GME, T**
Cette option permet une ouverture sur les métiers de l'ingénierie et le montage de projets de BTP, et une approche de la législation internationale (droit, finances, réglementation, ...)
- Constructibilité et Culture du Projet : **B, TP, GME, T**
La constructibilité a pour but d'associer plus étroitement dans la chaîne de valeur le travail de conception et celui de production afin d'anticiper à tous les stades d'une opération de construction les difficultés d'exécution ultérieures résultant d'un choix constructif et ce pour délivrer un résultat de meilleure facture.
- Génie civil nucléaire (avec certains enseignements en anglais) : **B, TP, GME, T**
Réglementation française et internationale, technologie des réacteurs, conception, dimensionnement et construction, exploitation, maintenance et démantèlement. Un grand projet permet de faire une synthèse pratique des enseignements.
- Développement Immobilier : **B, TP, GME, T**
Cette option est destinée à familiariser les futurs ingénieurs avec le marché immobilier et le développement de projets immobiliers (urbanisme et programmation) en prenant en compte le développement durable. Le programme inclut droit, fiscalité, mathématiques financières, évaluation d'un actif immobilier, montage financier et permet l'acquisition d'un regard critique sur l'immobilier.
- Ingénierie et Efficacité Énergétique : **GME, B, TP, T**
Cette option est plus spécifiquement orientée vers l'efficacité énergétique, la gestion énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, les bâtiments intelligents, et l'ingénierie des travaux et réseaux électriques et de communication.
- Aménagement de la propriété : **T**
Cette option développe un enseignement complémentaire sur l'ingénierie du foncier et de l'aménagement.

Doubles diplômes et international :

L'ESTP Paris propose de nombreuses possibilités de doubles diplômes avec des universités et écoles Françaises ou étrangères. L'école dispose de 75 partenariats à l'étranger dans 34 pays, parmi les universités les plus prestigieuses (Berkeley, MIT, Imperial College, Shanghai, KTH, Dresde...) et donne la possibilité de partir jusqu'à 2 ans durant son cursus à l'école. Tout élève doit effectuer une mobilité d'au moins 13 semaines cumulées à l'étranger durant sa formation d'Ingénieur.

L'école bénéficie aussi de nombreux partenariats (Mastère spécialisé HEC Entrepreneurs) et doubles diplômes en France (liste non exhaustive) :

- Double diplôme intégré ingénieur architecte (en 5 ans avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette)
- Double diplôme ESTP-ARTS ET MÉTIERS,

- Double diplôme ESTP-Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs (IFP School)
- Double diplôme ESTP-ESSEC,
- Double diplôme ESTP-Sciences Po,
- Double diplôme ESTP-EDHEC.

La scolarité est ponctuée par des périodes d'immersion en entreprise. En effet, deux stages obligatoires et un travail de fin d'études en entreprise de cinq mois minimum sont à réaliser au cours du cursus. Indemnités moyennes de stage : 2700 € en 2eme année (sur 3 mois) et 6500 € en 3eme année (sur 5 mois).

Pour information :

Salaire moyen à l'embauche – promotion 2013 : 40K€ bruts primes incluses

Dispositifs de bourses attractifs : plus de 600 M€ de bourses distribuées

Filles : 28 % de nos effectifs

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Il s'agit des épreuves relatives aux Concours e3a : se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

Aucune bonification n'est accordée.

ÉPREUVE ORALE

Évaluation du TIPE : coefficient 5 pour MP, PC et PSI.

Cette épreuve est celle qui est organisée par la banque "épreuve commune de TIPE".

Les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le Jury d'admission.

Aucune autre épreuve orale n'est organisée par l'ESTP Paris.

ADMISSION

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours. Les candidats sont affectés dans les quatre spécialités de l'ESTP Paris (BATIMENT, GENIE MECANIQUE ET ÉLECTRIQUE, TOPOGRAPHIE, TRAVAUX PUBLICS) en fonction de leurs vœux, de leur rang de classement et des places disponibles dans chacune des spécialités.

Le classement s'effectue en fonction des notes obtenues, affectées des coefficients. Toute note inférieure à un minimum fixé par le Jury peut être éliminatoire.

Les listes de classement sont consultables sur le site Internet : <http://www.scei-concours.fr>.

CONCOURS POLYTECH



Le Concours POLYTECH regroupe les spécialités des 32 écoles du Groupe Archimède, qui sont des écoles d'ingénieur publiques rattachées aux universités. Elles sont présentes sur tout le territoire métropolitain et Outre-Mer. Les écoles du Groupe Archimède, en particulier les écoles Polytech, se sont développées dans des écosystèmes « Universités – Entreprises » favorables. Elles ont eu une forte croissance en flux et en renommée durant la dernière décennie. Elles constituent un modèle d'avenir dans le paysage des formations d'ingénieurs.

Inscription

Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription par Internet : <http://www.scei-concours.fr>. Les candidats doivent, par Internet, indiquer le choix du concours e3a, puis le choix du Concours POLYTECH.

Les candidats autorisés à concourir sont soumis aux règlements et modalités générales décrits dans la présente notice. Ils sont convoqués par ce concours dans les centres d'écrit ouverts pour la session 2015.

L'inscription au concours POLYTECH donne la possibilité d'entrer dans une des 13 écoles Polytech (69 spécialités) ou dans une des 19 écoles membres du Groupe Archimède. Au total, le concours POLYTECH offre 850 places conduisant à des carrières d'ingénieur variées, en France comme dans tous les pays du monde, allant de métiers d'ingénieur de terrain en entreprise à des carrières d'ingénieur de recherche dans les plus grands centres de recherche mondiaux. Toute la palette des métiers d'ingénieur possibles est présente dans les spécialités portées par le Concours POLYTECH.

Ceci nécessite de faire un choix initial réfléchi sur les champs thématiques concernés et les métiers d'ingénieur induits. Pour les écoles qui offrent plusieurs spécialités, comme les écoles Polytech, le choix des spécialités s'effectuera au mois de juillet, lors de l'élaboration de la liste de vœux d'intégration pour les candidats classés à l'issue des épreuves du concours.

* * *

Pour mieux connaître les formations des écoles et spécialités du Concours POLYTECH, il faut consulter attentivement le site Internet www.demain-ingénieur.fr, ainsi que les documents du Concours POLYTECH disponibles dans les lycées début décembre. La consultation de ces documents et du site Internet [demain-ingénieur](http://www.demain-ingénieur.fr) est **vivement conseillée** avant de valider une inscription par Internet.

Épreuves écrites

Pour obtenir la liste des épreuves écrites concernées par le Concours POLYTECH et les coefficients affectés, il faut se reporter au tableau récapitulatif de la présente notice.

Bonification

Une bonification de 15 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant inscrits pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles. Toute déclaration frauduleuse fait perdre le bénéfice d'une éventuelle intégration à une école du Concours POLYTECH.

Admissibilité

L'admissibilité au Concours POLYTECH est prononcée en fonction de la somme des notes coefficientées, après application d'une éventuelle bonification, et compte-tenu d'une **barre d'admissibilité** définie par le **jury du concours POLYTECH**. Toute note inférieure à un minimum fixé par le jury peut être éliminatoire.

Le secrétariat du concours POLYTECH n'expédie pas de résultats aux candidats par voie postale.

Les résultats sont consultables sur **le site Internet www.demain-ingénieur.fr** et sur les serveurs des opérateurs.

Admission

Les candidats admissibles doivent prendre connaissance des instructions nécessaires pour poursuivre le processus d'admission sur le site www.demain-ingénieur.fr. En particulier, les candidats admissibles au Concours POLYTECH sont invités à suivre la procédure de réservation de l'épreuve nationale de TIPE.

Le jury de concours établit une liste classée des candidats susceptibles d'intégrer le groupe d'écoles. Les résultats sont consultables par **Internet [http:// www.demain-ingénieur.fr](http://www.demain-ingénieur.fr)**.

Au terme de la publication des résultats, les candidats doivent suivre la procédure commune d'intégration dite d'APPEL qui est mise en place (voir partie C de cette notice).

ENSC	École Nationale Supérieure de Cognitique – Bordeaux INP <i>Cognitique Fondements scientifiques Formation générale et formation à la vie de l'entreprise</i> 109, avenue Roul - 33400 TALENCE / tél. : 05.57.00.67.00 / www.ensc.fr / admission@ensc.fr
ENSIBS	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud <i>Génie Industriel Informatique Mécatronique</i> 17, bd Flandres Dunkerque – BP 92116 - 56321 LORIENT cedex / tél. : 02.97.88.05.59 Rue Yves Mainguy BP 573 - 56017 VANNES Cedex / tél. : 02 97 01 72 73 www.ensibs.fr / ensibs.scol@listes.univ-ubs.fr
ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans <i>Vibration et Acoustique Systèmes et Procédés pour la Mesure et l'Instrumentation</i> <i>Architecture des Systèmes Temps Réels et Embarqués Interaction Personnes-Systèmes</i> Université le Mans - Rue Aristote - 72085 LE MANS cedex 9 / tél. : 02.43.83.26.50 http://ensim.univ-lemans.fr / ensim-recrut@univ-lemans.fr
ESBS	École Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg <i>Biotechnologies Chembiotech</i> 300, Bd Sébastien Brant – CS 10413 – 67412 ILLKIRCH cedex / tél. : 03.68.85.46.82 / www-esbs.u-strasbg.fr / scolarite-esbs@unistra.fr
ESIR Rennes	École supérieure d'Ingénieur de Rennes <i>Matériaux Technologies de l'information</i> Université de Rennes 1 – Campus de Beaulieu – 263, avenue du Général Leclerc 35042 RENNES cedex / tél. : 02.23.23.66.00 / www.esir.univ-rennes1.fr / esir-contact@listes.univ-rennes1.fr
ESIReims	École Supérieure d'Ingénieurs de Reims <i>Emballage, Conditionnement, Packaging Thermique, Énergétique</i> Esplanade Roland Garros BP 1029 – 51686 REIMS cedex 2 / tél. : 03.26.91.85.66 / www.esireims.fr / scol.esiec@univ-reims.fr
ESIREM	École Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux <i>Matériaux-Développement Durable InfoTronique</i> Université de Bourgogne – Aile des Sciences de l'Ingénieur – 9 avenue Alain Savary – BP 47870 – 21078 DIJON cedex / tél. : 03.80.39.60.09 / www.u-bourgogne.fr/ESIREM / esirem@u-bourgogne.fr
ESIROI	École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien <i>Agroalimentaire Bâtiment et énergie Informatique et Télécommunications</i> Parc Technologique Universitaire - 2, rue Joseph Wetzell - 97490 SAINTE-CLOTILDE / Tel : 02 62 48 33 05/ http://esiroi.univ-reunion.fr / admission.ingenieur-esiroi@univ-reunion.fr
ESIX Normandie	École Supérieure d'ingénieurs de l'Université de Caen Basse Normandie <i>Agroalimentaire (Caen) Génie des Systèmes Industriels (Cherbourg)</i> Rue Louis Aragon - BP 78 – 50130 CHERBOURG - OCTEVILLE / tél. 02.33.01.42.00 Campus 1 – Esplanade de la Paix – 14032 CAEN cedex / tél. : 02.31.56.53.52 / http://esix.unicaen.fr/esix@unicaen.fr
ESIAB	École Supérieure d'Ingénieurs en Agroalimentaire de Bretagne atlantique Technopôle Brest - Iroise – Site de la Pointe du Diable 29280 PLOUZANE / tél. : 02.90.91.51.00 http://www.univ-brest.fr/esiab / jean-luc.jany@univ-brest.fr
ESSTIN	École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy 2 Rue Jean Lamour - 54500 VANDŒUVRE LES NANCY/ tél. : 03.83.68.50.50 / www.esstin.uhp-nancy.fr / esstin-concours@univ-lorraine.fr
ISAT	Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports 49 Rue M ^{elle} Bourgeois - BP 31 - 58027 NEVERS Cedex / tél. : 03.86.71.50.00 / www.isat.fr / scolarite.isat@u-bourgogne.fr
ISBS	Institut Supérieur des Biosciences Faculté de médecine de Créteil- 8 rue du Général Sarrail - 94010 CRETEIL Cedex tél. : 01.49.81.36.70 / www.isbs.fr / isbs@u-pec.fr
ISEL	Institut Supérieur d'Études Logistiques Quai Frissard - B.P. 1137 - 76063 LE HAVRE Cedex / tél. : 02.32.74.49.00 / www.isel-logistique.fr / isel@univ-lehavre.fr

ISIFC	ISIFC génie biomédical, Institut Supérieur d'ingénieurs de Franche Comté, 23 rue Alain Savary, Temis, 25 00 Besançon tél : 03 81 66 66 90 / http://isifc.univ-fcomte.fr / isifc@univ-fcomte.fr
ISIS	École d'ingénieur ISIS - Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé <i>Informatique Système d'information hospitalier Imagerie médicale</i> Campus Universitaire – Rue Firmin Oulès – 81100 CASTRES / tél. : 05.63.51.24.01 / http://www.isis-ingenieur.fr/ contact.isis@univ-jfc.fr
ISTIA	Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers <i>Génie des Systèmes Industriels</i> 62 avenue Notre Dame du Lac - 49000 Angers / tél. : 02.44.68.75.00 / www.istia.univ-angers.fr / teodor.tiplica@univ-angers.fr
ISTY	Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines <i>Informatique</i> 10-12 avenue de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY / tél. : 01.39.25.38 50 / www.isty.uvsq.fr / recrutement-info@isty.uvsq.fr
SuP Galilée	Sup Galilée Paris 13 <i>Energétique Télécommunications et Réseaux</i> <i>Informatique Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique</i> 99 Avenue J.B. Clément - 93430 VILLETANEUSE / tél. : 01.49.40.33.75 / www.sup-galilee.univ-paris13.fr / archimede.sup.galilee@univ-paris13.fr
Réseau POLYTECH	POLYTECH Annecy-Chambéry – École polytechnique de l'université de Savoie <i>Environnement, Bâtiment, Énergie</i> <i>Instrumentation, Automatique, Informatique Mécanique, Matériaux</i> Domaine Universitaire - BP 80439 - 74944 ANNECY le VIEUX Cedex / tél. : 04.50.09.66.00 / www.polytech-annecy-chambery.fr / admission@polytech-annecy-chambery.fr POLYTECH Clermont Ferrand – Institut des Sciences de l'Ingénieur de Clermont-Ferrand <i>Génie biologique Génie civil Génie électrique</i> <i>Génie mathématique et modélisation Génie physique</i> Complexe des Cézéaux - B.P. 206 – 63174 AUBIERE cedex / tél. 04 73 40 75 07 / www.polytech-clermont.fr / isabelle.bardon@univ-bpclermont.fr POLYTECH Grenoble – École polytechnique de l'université Grenoble 1 <i>Géotechnique Matériaux</i> <i>Prévention des risques Systèmes électroniques et informatiques, Réseaux</i> <i>Technologies de l'information pour la santé</i> Domaine Universitaire - BP 53 - 38041 GRENOBLE Cedex 9 / tél. : 04.76.82.79.02 / www.polytech-grenoble.fr / admission@polytech-grenoble.fr POLYTECH Lille - École polytechnique universitaire de Lille <i>Génie biologique et alimentaire Géotechnique - Génie Civil Informatique et statistique</i> <i>Informatique - Microélectronique – Automatique Matériaux</i> <i>Mécanique Systèmes de mesure et commercialisation Exploitation des systèmes de production</i> Avenue Paul Langevin - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ cedex / tél. : 03 28 76 73 00 / www.polytech-lille.fr / admission@polytech-lille.fr POLYTECH Lyon - École polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 <i>Génie biomédical Informatique Matériaux Mécanique</i> <i>Mathématiques appliquées et modélisation Systèmes Industriels, Robotique</i> Bâtiment POLYTECH – Domaine universitaire de la Doua – 15 Bd. Latarjet - 69622 VILLEURBANNE cedex / tél. : 04.72.43.12.24 / www.polytech-lyon.fr / fabienne.oudin@univ-lyon1.fr POLYTECH Marseille - École polytechnique de l'Université d'Aix-Marseille <i>Génie biologique Génie biomédical Génie civil</i> <i>Génie industriel Informatique Matériaux</i> <i>Mécanique et énergétique Micro-électronique et télécommunications</i> 163, avenue de Luminy – Case 925 - 13288 MARSEILLE cedex 09 / tél. : 04.91.82.85.00 / www.polytech-marseille.fr / admission@polytech-marseille.fr

Réseau POLYTECH	<p>POLYTECH Montpellier - École polytechnique de l'Université de Montpellier 2 <i>Microélectronique et automatique Énergies renouvelables</i> <i>Industries alimentaires Informatique et gestion Matériaux</i> <i>Mécanique et Interactions Sciences et technologies de l'eau</i></p> <p>Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER cedex 5 / tél. : 04 67 14 31 60 / www.polytech-montpellier.fr / admission@polytech-montpellier.fr</p>
	<p>POLYTECH Nantes - École polytechnique de l'université de Nantes <i>Électronique et technologies numériques Génie civil</i> <i>Génie électrique Informatique Génie des procédés et bio-procédés</i> <i>Matériaux Thermique - Énergétique</i></p> <p>Site de Nantes : 6 Rue Christian Pauc - CS 50609 – 44306 NANTES cedex 03 Site Gavy : Gavy Océanis – CS 70152 – 44603 SAINT NAZAIRE cedex / tél. : 02.40.68.32.00 / www.polytech-nantes.fr / admission@polytech-nantes.fr</p>
	<p>POLYTECH Nice-Sophia - École polytechnique de l'université de Nice Sophia-Antipolis <i>Électronique Génie biologique Génie de l'eau Informatique</i> <i>Bâtiments Mathématiques appliquées et modélisation</i></p> <p>930 route des Colles - BP 145 - 06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex / tél. : 04.92.96.50.50 / www.polytech-nice.fr / admission@polytech.unice.fr</p>
	<p>POLYTECH Orléans - École polytechnique de l'université d'Orléans <i>Écotecnologies électroniques et optiques</i> <i>Génie civil, Géo-environnement Innovation en Conception et Matériaux</i> <i>Technologies pour l'Energie, l'Aérospatial et la Motorisation</i></p> <p>8 rue Léonard de Vinci – 45072 ORLÉANS cedex 2 / tél. : 02.38.41.70.52 / www.polytech-orleans.fr / admissions.polytech@univ-orleans.fr</p>
	<p>POLYTECH Paris-Sud - École polytechnique de l'Université Paris Sud (Paris 11) <i>Électronique, Energie, Systèmes</i> <i>Informatique Matériaux Photonique et systèmes optroniques</i></p> <p>Maison de l'Ingénieur – Bâtiment 620 – Rue Louis de Broglie - 91405 ORSAY cedex / tél. : 01.69.33.86.00 / www.polytech.u-psud.fr / admission@polytech.u-psud.fr</p>
	<p>POLYTECH Paris-UPMC - École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie <i>Électronique et Informatique Agroalimentaire</i> <i>Matériaux (Chimie) Robotique Sciences de la Terre</i></p> <p>4 Place Jussieu - Case courrier 135 - 75252 PARIS cedex 05 / tél. : 01.44.27.48.83 / www.polytech-paris-upmc.fr / admission@polytech.upmc.fr</p>
	<p>POLYTECH Tours – École polytechnique de l'université de Tours <i>Aménagement Électronique, Énergie électrique</i> <i>Informatique Mécanique, Conception de systèmes</i></p> <p>64 Avenue Jean Portalis - 37200 TOURS / tél. : 02.47.36.14.14 / www.polytech-tours.fr / admission@polytech-tours.fr</p>

Informations

Pour toute information complémentaire, consulter le site Internet www.demain-ingénieur.fr, ou prendre contact avec les écoles-partenaires, ou le secrétariat **du Concours POLYTECH** Avenue Paul Langevin - BP 175 - 59653 Villeneuve d'Ascq cedex

Tél : 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn) ou de l'étranger +33 320 417 500

Fax : +33 (0)320 417 501

e-mail : contact@polytech-concours.org ou encore : - web : www.demain-ingenieur.fr

Écoles en banque de notes



Concours FESIC Prépa

35 rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS
Tél. 01.80.90.53.10 - Fax : 01.80.90.53.11 - www.fesic.org

13 grandes écoles d'ingénieurs de la FESIC (Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres) organisent cette année un concours commun. Ce sont :

♦ **ECAM Lyon** (École Catholique d'Arts et Métiers)

40 montée Saint-Barthélémy - 69321 LYON Cedex 05

Tél : 04 72 77 06 00 – Fax : 04 72 77 06 11 – web : www.ecam.fr

♦ **ECAM Rennes**

Campus de Ker Lann - BRUZ - CS 29128 - 35091 RENNES Cedex 9

Tel : 02.99.05.84.00 – Fax : 02.99.05.84.19 – web : www.ecam-rennes.fr

♦ **ECAM Strasbourg-Europe**

Espace Européen de l'Entreprise – CS 20013 – 67012 Strasbourg Cedex

Tél : 03.90.40.09.63 – web : www.ecam-strasbourg.eu

♦ **ECAM-EPMI** (École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel)

13, boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 75 60 48 – Fax : 01 30 75 60 41 – web : www.epmi.fr

♦ **ESAIP** (École d'Ingénieurs en Informatique – Réseaux et environnement – Sécurité – Prévention des risques)

18 rue du 8 mai 1945 - BP 80022 - 49124 Saint-Barthélemy d'Anjou Cedex

Tél : 02 41 96 65 10 – Fax : 02 41 96 65 11 – web : www.esaip.org

♦ **ESCOM** (École Supérieure de Chimie Organique et Minérale)

1 allée Réseau Jean-Marie Buckmaster - 60200 COMPIEGNE

Tel : 03 44 23 88 00 – Fax : 03 44 97 15 91 – web : www.escom.fr

♦ **ESEO** (Grande École d'Ingénieurs Généralistes)

10, boulevard Jeanneteau - CS 90717 - 49107 ANGERS Cedex 2

Tel : 02.41.86.67.67 – Fax : 02.41.87.99.27 web : www.eseo.fr

♦ **HEI** (Hautes Études d'Ingénieur)

13, rue de Toul - 59046 LILLE Cedex

Tel : 03.28.38.48.58 – Fax : 03.28.38.48.04 – web : www.hei.fr

♦ **ISEN Brest** (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Brest)

20, rue Cuirassé Bretagne - CS 42807 - 29228 BREST Cedex 02

Tel : 02.98.03.84.00 – Fax : 02.98.03.84.10 – web : www.isen.fr

♦ **ISEN Lille** (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Lille)

41, boulevard Vauban - 59046 LILLE Cedex

Tel : 03.20.30.40.50 – Fax : 03.20.30.40.51 – web : www.isen.fr

♦ **ISEN Toulon** (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique – Toulon)

Maison des Technologies - Quartier Mayol - Place G. Pompidou - 83000 TOULON

Tel : 04.94.03.89.50 – Fax : 04.94.03.89.51 – web : www.isen.fr

♦ **ISEP** (Institut Supérieur d'Électronique de Paris)

28, rue Notre-Dame des Champs - 75006 PARIS

Tel : 01.49.54.52.00 – Fax : 01.49.54.52.01 – web : www.isep.fr

♦ **LaSalle Beauvais – Géologie** (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais)

19, rue Pierre Waguet - BP 30313 - 60026 BEAUVAIS Cedex

Tel : 03.44.06.76.02 – Fax : 03.44.06.38.38 – web : www.lasalle-beauvais.fr

Informations spécifiques :

Pas de bonification. Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire. Les candidats ayant obtenu un total de points supérieur à la barre fixée par chaque école sont dispensés des épreuves orales. Les candidats admissibles sont invités à contacter chaque école pour fixer leur date de passage d'entretien.

Spécialités et/ou mots clés :

- Ingénieurs généralistes en Technologies de l'Information et de la Communication, Électronique, Informatique, Télécoms et Réseaux, Microélectronique, Nanotechnologies, Automatique, (ESEO, ISEN Brest, ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEP, ESAIP)
- Ingénieurs dans tous secteurs chimie, pharmacie, cosmétiques et environnement (ESCOM)
- Ingénieurs généralistes dans domaines très larges : Bâtiment Travaux publics, Chimie, Conception Mécanique, Énergie et Systèmes Électriques, Technologies de l'Information, Organisation et management des entreprises (HEI), Productique, Électronique, Informatique et Matériaux (ECAM), Énergie et Systèmes Électriques, Télécoms et Réseaux, Systèmes d'Information, Productique, Logistique et Achats industriels (EPMI), Environnement et sécurité (ESAIP), Géologie, environnement (LaSalle Beauvais).

Pédagogie commune à ces écoles fondée sur l'accompagnement des élèves vers un métier, une étroite collaboration avec les entreprises tout au long du cursus, une attention marquée aux valeurs humaines (ouverture d'esprit, travail en équipe, solidarité).

Concours

FESIC

Prépa



ECE PARIS
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

ECE Paris
Immeuble Pollux
37, quai de Grenelle – CS 71520 - 75725 Paris Cedex 15
Tél : 01 44 39 06 00 – Fax : 01 42 22 59 02
www.ece.fr - e-mail : admissions@ece.fr

Fondée en 1919, l'ECE Paris est située **en plein cœur de Paris près de la tour Eiffel**. Membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et de l'Union des Grandes Écoles Indépendantes (UGEI), l'ECE Paris a formé près de 7 600 ingénieurs.

Entre les multiples majeures (systèmes embarqués, ingénierie financière, santé...), les séjours d'études à l'international (Asie, Amérique, Europe...), la vie associative, les événements culturels (conférences ...)... chaque étudiant choisit lui-même son parcours professionnel et l'environnement dans lequel il souhaite évoluer. C'est ainsi qu'il va se singulariser. Le cursus est rythmé par des projets, dont l'originalité réside dans l'obligation pour les élèves de valoriser leur projet en dehors de l'école (partenariat avec une entreprise, participation à un concours national, création de start-up, publication d'articles scientifiques...).

Spécialités et/ou mots clés : Informatique - Systèmes Embarqués - Télécommunications - Réseaux - Électronique - Énergie & Environnement - Transport et Mobilité - Automobile – Robotique - Finance Quantitative – Santé et Technologies – Nanotechnologies - Sécurité des Systèmes d'Information – Réseaux convergent unifié - Internet nouvelle génération - Médias numériques – Design interactif & sensoriel.

Approche métier : Ingénierie d'affaires - Métiers du Conseil - Entrepreneuriat & Innovation – International – Recherche et développement – Management de projets – Marketing technologique.

ECE Paris

La dimension internationale est très développée. Un semestre à l'international fortement recommandé dès la 1^{ère} année aux Etats-Unis, en Afrique du Sud, en Corée du Sud, en Australie ou au Bahreïn, en Suède, au Danemark, en Irlande, en Ecosse, au Canada, au Mexique. Possibilité de suivre la 2^{ème} année en sections internationales enseignées en anglais dans les majeures Énergie & Environnement, Systèmes Embarqués, Systèmes d'Information, Télécoms & Réseaux et la 3^{ème} année en Systèmes d'Information.

De nombreuses LV2 proposées : allemand, italien, japonais, chinois, coréen, espagnol, portugais, russe, FLE Séminaires d'été aux Etats-Unis (Global Management), en Allemagne (Automobile, Design), au Danemark (apprentissage par projets) au Chili (conflits environnementaux) et en Irlande (business), en Malaisie (Management), en Finlande (Business et Ingénierie).

Plus de 40 % des élèves effectuent la dernière année à l'international grâce à 90 universités dans 36 pays différents (Europe, Asie, Amériques, Afrique).

79 doubles diplômes sont proposés dont :

- 24 M2 scientifiques en France (ESPCI Paris Tech, Dauphine, Telecom Paris Tech, Univ. Pierre & Marie Curie, Univ. Paris VII Diderot, Univ. Paris Sud à Orsay)
- 1 M2 de gestion « Administration des Entreprises » (IAE Paris)
- 2 diplômes Grande Ecole de Management (AUDENCIA – FBS France Business School)
- 52 doubles diplômes internationaux (37 MSc en Angleterre et au Danemark + 15 Maîtrises au Canada).

Chaque année, les programmes intègrent les technologies les plus avancées. L'innovation, c'est l'ADN de l'école et la clé de son succès auprès des entreprises.

Le salaire moyen à l'embauche des diplômés de la promotion 2013 s'élève à 37,6 K€ bruts annuels.

L'ECE dispose d'une filière en apprentissage et propose des bourses internes.



EFREI - École d'ingénieur en Informatique et Technologies du Numérique
30-32 Avenue de la République - 94800 Villejuif
Tél : 01 46 77 46 77 / www.efrei.fr / Email : admissions2015@efrei.fr

Journées Portes Ouvertes : samedi 7 février et 14 mars 2015

EFREI

L'Efrei est une grande école généraliste dans les domaines de l'informatique et des technologies du numérique qui bénéficie d'un **véritable campus aux portes de Paris** et où chaque étudiant peut **individualiser son parcours de formation**. Grâce à l'universalité de sa formation, ses 7 500 ingénieurs travaillent dans **tous les secteurs d'activité**. La rapidité de placement des diplômés est record.

Deux grands profils émergent au sein de la communauté des anciens : des **ingénieurs généralistes** orientés systèmes et organisation, des **ingénieurs experts** en sciences et technologies du numérique.

Informations spécifiques : les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée, les candidats admissibles seront invités à choisir une date de passage. **Bourses d'excellence** octroyées aux grands admis et aux meilleurs admissibles.

Spécialités et/ou mots clés : architecture des systèmes d'information, sécurité et cryptographie, informatique et finance de marché, ingénierie logicielle, conception et développement, imagerie et réalité virtuelle, business intelligence & big data, applications émergentes.

Options secteurs : santé, bancassurance, énergie, transports, sustainable development, nouveaux média et jeux vidéo, télécoms et Internet.

Options métiers : architecte SI, entrepreneur, consultant, ingénieur d'affaires, international project manager, manager recherche et innovation.

Ouverture à l'international : 70 partenariats d'échange dont 35 possibilités de double-diplômes, 28 programmes de Master, Deux mobilités à l'international obligatoire pendant le cycle ingénieur : **Un trimestre d'études** en 1ère année en Malaisie, Angleterre ou Etats-Unis et **un deuxième séjour** sous forme de stage ou de semestre d'échange
Diplôme Licence UPEMLV (Paris-Est Marne-la-Vallée) : Sciences et technologies, mention maths-info

Ouverture au management et/ou double-diplômes : Grande école AUDENCIA Nantes, MS ESC Grenoble et MBA aux USA, MS Centrale Paris.

Vie associative favorisée : 50 associations étudiantes (Junior Entreprise, sports, culture, informatique, finance, humanitaire, international, formation...). **Frais de dossiers des élèves boursiers** : ceux-ci seront remboursés par le fonds de dotation Human'IT aux grands admissibles et aux candidats présents aux oraux.

L'Efrei dispose d'une filière en apprentissage.



École d'Ingénieur Denis Diderot

Université Paris 7 – Bât. Condorcet

BP 7075 – 4 rue Elsa Morante – 75205 PARIS cedex 13

Tél : 01 57 27 61 25 – Fax : 01 57 27 70 87

www.univ-paris-diderot/formation - e-mail : eidd@univ-paris-diderot.fr

EIDD-Paris

Informations spécifiques : L'épreuve d'admission consiste en un entretien sur rendez-vous (prévoir une demi-journée).

Spécialités et/ou mots clés : Architecture des systèmes physiques, Systèmes embarqués, Nanomatériaux, Nanotechnologies, Informatique, Logiciels critiques, Modélisation et simulation, Connaissance de l'entreprise, Gestion de projets, Management d'équipes, Anglais et autres langues étrangères.

Originalité : Formation d'ingénieurs orientés « systèmes », synergies et recouvrements entre filières, passerelles entre l'école et les autres filières universitaires de Paris Diderot.

Ouverture à l'international : Accords bilatéraux Socrates-Erasmus, Accords de coopération internationale, Stages à l'étranger. Notre Bureau des Relations Internationales compte actuellement 751 accords d'échange avec 275 établissements partenaires dans 55 pays.



EIGSI LA ROCHELLE

26, rue de Vaux-de-Foletier – 17041 La Rochelle Cedex 1
Tél : 05 46 45 80 04 – Fax : 05 46 45 80 10
www.eigsi.fr - e-mail : admissions@eigsi.fr

Informations spécifiques : Dès parution des résultats, les candidats admissibles sont invités à se connecter sur le site (www.eigsi.fr) afin de sélectionner la date de leurs épreuves orales organisées au sein du campus de **La Rochelle**, du 22 juin au 3 juillet 2015.

Spécialités et/ou mots clés :

Dans le prolongement du tronc commun généraliste, 7 dominantes sont proposées en fin de cursus :

- Bâtiment et Travaux Publics (EIGSI Casablanca)
- Conception et Industrialisation des Systèmes Mécaniques (EIGSI La Rochelle)
- Énergie et Environnement : application aux Bâtiments (EIGSI La Rochelle)
- Énergie et Environnement : application aux Transports (EIGSI La Rochelle)
- Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information (EIGSI La Rochelle)
- Management et Ingénierie des Systèmes Industriels (EIGSI La Rochelle)
- Mécatronique (EIGSI La Rochelle)

Possibilité d'un 3^{ème} cycle en Management Industriel en partenariat avec le groupe Sup de Co La Rochelle

Possibilité de parcours bi-diplômant en France et à l'international, en lien avec la dominante choisie

Expérience internationale d'une durée minimale de 12 semaines, en partenariat avec 70 établissements étrangers

Expérience professionnelle capitalisée via 3 stages, d'une durée cumulée minimale de 40 semaines.

**EIGSI
La Rochelle**



EIGSICA CASABLANCA

Centre des Affaires Allal Ben Abdellah
Angle rue Allal Ben Abdellah et rue Fakir Mohamed
Tél : 0522 47 56 03 – Fax : 0522 47 59 38
www.eigsica.ma - e-mail : admissions@eigsica.ma

Informations spécifiques : Dès parution des résultats, les candidats admissibles sont invités à se connecter sur le site (www.eigsica.ma) afin de sélectionner la date de leurs épreuves orales organisées au sein du campus de **Casablanca**, du 22 juin au 3 juillet 2015.

Spécialités et/ou mots clés :

Dans le prolongement du tronc commun généraliste, 7 dominantes sont proposées en fin de cursus :

- Bâtiment et Travaux Publics (EIGSI Casablanca)
- Conception et Industrialisation des Systèmes Mécaniques (EIGSI La Rochelle)
- Énergie et Environnement : application aux Bâtiments (EIGSI La Rochelle)
- Énergie et Environnement : application aux Transports (EIGSI La Rochelle)
- Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information (EIGSI La Rochelle)
- Management et Ingénierie des Systèmes Industriels (EIGSI La Rochelle)
- Mécatronique (EIGSI La Rochelle)

Possibilité d'un 3^{ème} cycle en Management Industriel en partenariat avec le groupe Sup de Co La Rochelle

Possibilité de parcours bi-diplômant en France et à l'international, en lien avec la dominante choisie

Expérience internationale d'une durée minimale de 12 semaines, en partenariat avec 70 établissements étrangers

Expérience professionnelle capitalisée via 3 stages, d'une durée cumulée minimale de 40 semaines.

**EIGSI
Casablanca**

Informations spécifiques : Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve. L'entretien de motivation a lieu du 25 juin au 3 juillet 2015 à Paris et/ou à Longuenesse **au choix du candidat**.

Spécialités et/ou mots clés : L'EIL Côte d'Opale est une école d'ingénieurs publique proposant une formation généraliste en sciences et technologies avec 2 spécialités : **Informatique et Génie Industriel**.

La spécialité « Génie Industriel » a pour objectif de former des ingénieurs capables de gérer une ligne de production dans les différents secteurs de l'industrie. Les métiers de la production nécessitent des compétences dans les domaines des sciences et techniques de l'ingénieur : énergie et développement durable, génie automatique et robotique, management industriel, mécanique et procédés. 3 parcours sont proposés : production d'énergie, production industrielle et conception.

La spécialité « Informatique » a pour objectif de former des ingénieurs capables d'intervenir lors de la conception, la mise en œuvre, l'exploitation et l'intégration de systèmes numériques d'information et de communication dans leur environnement. Les métiers liés à l'informatique nécessitent des compétences dans les Sciences et Technologies de l'Information. 2 parcours sont proposés : Ingénierie Logicielle et Informatique Industrielle.

En complément de l'enseignement de ces 2 spécialités scientifiques et technologiques, l'élève ingénieur est formé aux grandes fonctions de l'entreprise : droit et innovation, entrepreneuriat, marketing et communication, recherche et développement, ressources humaines.

Pour les 2 spécialités : 10 mois de stage pendant les 3 ans – 2 langues vivantes : LV1 : Anglais – LV2 : Allemand, Espagnol, Russe, Chinois, Néerlandais ou Français (pour les non francophones) – 8 semaines minimum à l'étranger avec possibilité d'effectuer un semestre d'études et/ou co-diplôme à l'étranger (Belgique, Bulgarie, Canada, Espagne, Finlande, Maroc, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède, ...).

EIL Côte d'Opale

L'EME est une Ecole dédiée à l'environnement et au développement durable. Cette vocation est portée par les élèves qui s'intègrent dans des milieux professionnels variés (industrie, bureaux d'études, recherche, collectivités) toujours dans l'objectif d'évaluer et de réduire les impacts environnementaux des organisations, en mettant en œuvre des démarches d'éco-conception, d'écologie industrielle, d'économie circulaire.

Informations spécifiques : Les oraux se déroulent à l'Ecole. Dès la proclamation des résultats de l'écrit, les candidats admissibles doivent s'inscrire sur internet pour un entretien individuel de motivation, la présentation de la formation, et la visite de l'Ecole (prévoir ½ journée entre le 23 juin et le 11 juillet).

Formation : La formation en **génie industriel de l'environnement** repose sur un socle de sciences fondamentales qui permet une bonne maîtrise des procédés physiques, chimiques et biologiques appliqués à la prévention et au traitement des pollutions (eau, air, sols, déchets). Une large connaissance des sciences de l'environnement ainsi que des systèmes de management normalisés, et un recul sur les enjeux liés aux domaines étudiés permettent à l'ingénieur EME de s'intégrer facilement dans le monde professionnel.

Dernière année : Les options, approfondissements scientifiques ou méthodologiques, couvrent procédés et analyse, management de l'environnement, évaluations environnementales et éco-conception. Certains cours d'options sont dispensés en anglais. Il est possible de suivre un Master Recherche ou un Master of Science (partenariat avec l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes) en substitution de la dernière année.

International : les élèves doivent passer au minimum douze semaines à l'étranger pendant leur cursus. Cette expérience est possible dans le cadre d'un stage ou en « ERASMUS » dans un établissement partenaire pour un ou deux semestres : Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Espagne, Portugal, Allemagne, Pologne, Hongrie, Lettonie...

EME

ensait

École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles

Secrétariat du Concours

2, allée Louise et Victor Champier - BP 30329 – 59056 Roubaix cedex 1

Tél : 03 20 25 89 55 - Fax : 03 20 24 84 06

www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

L'ENSAIT recrute sur 2 filières : En formation initiale et en formation par apprentissage.

Informations spécifiques :

Les candidats admissibles ne recevront pas de convocation, ils devront consulter le site web : concours.ensait.fr, lieu des épreuves orales : ENSAIT **Roubaix, à partir du 15 juin 2015**. Une note éliminatoire aux épreuves d'anglais et entretien est fixée par le jury

Spécialités et/ou mots clés :

Le textile est partout et surtout là où on ne l'attend pas ! Dans les coques des bateaux, sur les routes, dans les gilets par balles, les prothèses médicales... C'est un matériau sans fin et on estime déjà que 70 % des innovations textiles n'ont pas encore été inventées. Le secteur textile habillement distribution est en plein essor et les entreprises recherchent des ingénieurs qualité, logistique et production capables de travailler dans un environnement mondialisé

La formation d'ingénieur ENSAIT se déroule sur 3 ans. 2 options sont proposées dès la 2^e année : textiles techniques et matériaux avancés ; conception et management de la distribution. La formation initiale inclut obligatoirement une expérience à l'étranger (au choix : stages, semestres, projets de fin d'études, doubles diplômes).

L'ENSAIT compte plus de 250 entreprises et 43 universités partenaires. Elle intègre également 10 doubles diplômes. L'expérience en entreprise tient également une place importante : 2 stages et 1 projet de fin d'études permettent aux élèves d'affiner leur projet professionnel. Les élèves ont la possibilité de choisir le cursus par apprentissage. Celui-ci mène au même diplôme, permet aux élèves d'acquérir une forte expérience en entreprise et d'avoir un salaire pendant 3 ans.

ENSAIT



École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges

Parc ESTER TECHNOPOLE

16, rue Atlantis – 87068 LIMOGES cedex

Tél : +33 (0)5 55 42 36 70

www.ensil.unilim.fr – email : scolarite@ensil.unilim.fr

Informations spécifiques : Bonification de 10 points accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles. Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation (21 Juin au 6 Juillet) dans les locaux de l'ENSIL à **Limoges** dès la parution des résultats de leur admissibilité. Le jury peut fixer une note éliminatoire à l'issue de cet entretien.

Les frais de dossier spécifiques permettent de candidater sur plusieurs spécialités

Spécialités et/ou mots clés : Formation généraliste pluridisciplinaire dans 4 spécialités : **Eau et Environnement - Électronique et Télécommunications - Matériaux - Mécatronique**. La formation théorique et pratique est complétée tout au long du cursus par des mises en situations concrètes, lors de stages (10 à 12 mois) et de projets encadrés par nos partenaires industriels. De nombreux professionnels des domaines de spécialisation de l'école apportent leur expérience pratique, aussi bien pour les aspects techniques que managériaux du métier d'ingénieur. La mobilité internationale (semestres et/ou stages) est fortement encouragée par l'octroi de bourses dédiées et concerne 80 destinations dans le monde. La formation est adossée à des laboratoires de recherche labellisés (CNRS) et des centres de transfert de technologies présents dans l'école.

ENSIL



EPF- Ecole d'ingénieur-e-s généralistes

Campus de Sceaux
3 bis rue Lakanal
92330 SCEAUX

Campus de Troyes
2, rue Fernand Sastre
10010 TROYES

Campus de Montpellier
21 boulevard Berthelot
34000 MONTPELLIER

Tél. 01 41 13 01 74 / 51 - e-mail : virginie.schaus@epf.fr – www.epf.fr

L'EPF forme des ingénieur-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale. Depuis sa création en 1925, l'école valorise la **diversité au service de l'excellence**, avec 9 200 alumni, dont 80% de femmes. L'ex-Ecole Polytechnique Féminine, mixte depuis 1994, ne décline plus son sigle. Nos **1 700 élèves (près de 40% de filles) suivent le même cursus généraliste en 1^{ère} année de cycle ingénieur sur les campus de Sceaux, Troyes ou Montpellier**, avant de choisir l'une des **6 filières** puis **12 orientations** proposées.

Informations spécifiques : Les candidats admissibles sont invités dès leur parution des résultats à choisir la date (entre le **24 juin et le 3 juillet 2015**) et le lieu de passage de leurs épreuves orales (**Sceaux, Troyes ou Montpellier**). Elles se déroulent sur une demi-journée, avec un entretien de groupe puis un **entretien individuel d'une durée de 20 minutes** permettant d'évaluer les motivations et la personnalité des candidats. Les candidats ayant particulièrement bien réussi les écrits seront exemptés des épreuves orales (grands admissibles).

Spécialités et/ou mots clés : La **formation généraliste commune en 1^{ère} année de cycle ingénieur** s'ouvre sur **6 filières en 2^{ème} année et 12 orientations en 3^{ème} année** : Energie, Environnement & Eau, Aéronautique & Espace, Mécanique des Matériaux et Structures, Management des Systèmes d'Information, E-Santé, Urbanisme & Bâtiment durable, Ingénierie Industrielle & Logistique, Business & Decision Engineering, Innovation & Entrepreneurat, etc.

L'esprit d'engagement et d'ouverture des ingénieurs EPF se développe aussi autour de **projets, stages, expériences internationales** (1 semestre minimum en stage ou séjour d'études, 20% de double-diplômés) et des **activités associatives** valorisées dans la pédagogie (30 associations).

De nombreux accords de partenariats permettent préparer des doubles diplômes en France ou à l'étranger. A l'international, des parcours exceptionnels sont proposés grâce à **140 partenaires universitaires dans 48 pays** et des **doubles diplômes : Franco-Canadien** (Chicoutimi et Sherbrooke au Québec), **Franco-Mexicain** (TEC de Monterrey), **Franco-Espagnol** (Bilbao) –et en **Asie** (Inde, Taiwan, Indonésie, etc). **Près de 20% des jeunes diplômés démarrent leur carrière à l'étranger.**

EPF

Sceaux
Troyes
Montpellier



ESB - Ecole Supérieure du Bois

Rue Christian Pauc - BP 10 605 - 44 306 Nantes cedex 3

Tél : 02.40.18.12.12

www.ecoledubois.fr - contact@ecoledubois.fr

Portes ouvertes : samedi 28 février 2015.

L'ESB est une grande école d'ingénieurs sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et de l'Enseignement Supérieur, habilitée par la Commission des Titres de l'Ingénieur (CTI).

Informations spécifiques : Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve. Les candidats sont convoqués pour des épreuves orales (fin juin – début juillet) : analyse de documents scientifiques (ADS), entretien de motivation et oral d'anglais. Les épreuves se déroulent dans les locaux de l'ESB à Nantes. Les candidats admissibles peuvent modifier leur date de convocation en prenant contact avec l'école (mail ou téléphone).

Spécialités et/ou mots clés :

L'ESB forme des ingénieurs en sciences et technologies du matériau bois. Grâce à une approche scientifique et industrielle, les étudiants apprennent à donner de la valeur au bois par une utilisation innovante du matériau et par une approche raisonnée de sa gestion.

En 3^{ème} année, plusieurs parcours sont possibles : cycle d'approfondissement à l'ESB (construction, logistique, approvisionnement, négoce, recherche), dans un établissement partenaire (Centrale Nantes, ESTP, AgroParitech, Univ. de Bordeaux, Audencia...), ou en double diplôme à l'international. La mobilité internationale est pleinement inscrite dans le cursus : semestres d'études dans une trentaine d'établissements partenaires, doubles diplômes, année de césure, 25% d'étudiants internationaux.

Entre recherche, gestion environnementale et innovations technologiques, le matériau bois offre de nombreux débouchés : construction, négoce et commerce international, production, approvisionnement, recherche... A leur sortie, les ingénieurs occupent des fonctions en bureaux d'études ou des méthodes, responsable de production, responsable de chantier, directeur industriel, chef de produit, responsable achat...

ESB



ESIEA (Paris-Laval) Sciences et Technologies du Numérique
74 bis Avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry-sur-Seine (Métro Ligne 7)
Parc Universitaire Laval Changé - 53003 Laval
Tél : 01 43 90 21 16 - Fax : 01 43 90 77 08
www.esiea.fr / admissions@esiea.fr

Informations spécifiques : Les oraux de l'ESIEA se dérouleront entre **mi-juin et mi-juillet 2015 sur les campus de Paris et Laval**. Les candidats **admissibles** choisissent leur lieu et date de passage.

Nos oraux ont pour objectif d'évaluer votre personnalité et votre aptitude générale à exercer le métier d'ingénieur. Les épreuves incluent notamment un **entretien individuel de motivation et une épreuve en équipe**.

Les candidats admis pourront choisir leur campus d'inscription (Paris ou Laval) indépendamment de leur classement tous deux offrent le **même cursus** et délivrent le **même diplôme d'ingénieur habilité par la CTI**. Des bourses en fonction du classement et/ou de critères sociaux **seront délivrées aux Grands Admis et aux admissibles**.

Spécialités et mots clés : l'ESIEA forme des ingénieurs généralistes des **Sciences et Technologies du Numérique** adaptables à leur environnement technique et humain. Notre formation pluridisciplinaire, modulaire et par l'action, allie un haut niveau technico-scientifique avec des enseignements en Formation Humaine et Management.

ESIEA

Paris/Laval

Dès la 2^{ème} année du Cycle Ingénieur la formation généraliste s'ouvre sur 2 principales filières : **Systèmes d'Information** (Informatique) et **Systèmes Embarqués** (dominante Électronique) puis en 3^{ème} année sur de multiples possibilités de majeures et mineures techniques et managériales pour personnaliser son parcours : **Sécurité informatique, cryptologie virologie - Réalité virtuelle - Réseaux de communication - Systèmes d'information - Gestion de projets pour la Banque et la Finance - Ingénieur d'affaires - Big Data - Cloud Computing - Smart Grid - Énergies renouvelables - Conception de systèmes embarqués - Objets connectés - Management de la sécurité - Numérique et santé - Traitement d'images et applications - Art et numérique - Entrepreneuriat, etc.**

11 mois de stage dont une mission à l'étranger. Plusieurs accords permettent de préparer des **doubles diplômes en France ou à l'étranger** : Arts et Métiers ParisTech (2 Masters en réalité virtuelle et innovation), Grenoble École de Management (7 Mastères Spécialisés en Management et Business intelligence), Université Paris Dauphine, plus de 10 destinations Erasmus (Allemagne, Espagne, Italie, Pays Bas, Finlande, UK, Croatie, etc.), plus de 40 Masters hors Europe (Australie, Brésil, Nouvelle Zélande, USA, Canada, Japon, Viêt Nam, Thaïlande, Corée, Chine). Plusieurs LV2 et LV3 possibles : anglais renforcé, allemand, espagnol, russe, italien, chinois, japonais.

Les dispositifs individualisés « **Espoirs Recherche et Innovation** » et « **Espoir Entrepreneur** » permettent de mener des projets de recherche applicative en collaboration avec les enseignants-chercheurs et/ou nos entreprises partenaires.



ESIEE-Amiens
14 quai de la Somme – BP 10100 – 80082 AMIENS cedex 2
Tél. : 03 22 66 20 51 – Fax : 03 22 66 20 10
www.esiee-amiens.fr / mullier@esiee-amiens.fr

Informations spécifiques : Une bonification de 10 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

L'entretien scientifique de 30 minutes permet d'évaluer les qualités d'expression orale, la compréhension d'un texte tiré au sort, la façon d'étayer une argumentation, l'ouverture d'esprit, la motivation du candidat et la pertinence de son projet professionnel. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

Les entretiens se déroulent dans les locaux de l'ESIEE-Amiens du **22 juin au 3 juillet 2015**. Chaque candidat admissible pourra choisir sa date de passage sur www.esiee-amiens.fr.

Spécialités et/ou mots clés : Formation généraliste en Génie Électrique, avec une orientation dans les domaines des Réseaux et Télécommunications, de la Mécatronique, du Génie Électrique dans le contexte du Développement Durable. La formation repose sur un Apprentissage par Projets où l'esprit d'initiative et la culture du travail en équipe sont valorisés. Avec des partenaires universitaires dans 35 pays, la formation a une large dimension internationale. 5 accords de doubles diplômes permettent aux étudiants d'effectuer leur dernière année d'études à l'étranger. Le choix des stages en entreprise professionnalise la formation et permet à près de 90% des Ingénieurs d'avoir un emploi dans les 4 mois après le diplôme.

ESIEE

Amiens

ESIEE Paris

Créée en 1904, ESIEE Paris est une grande école qui forme des ingénieurs dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication et du Management de la technologie.

Ecole d'ingénieurs de la CCI Paris Ile-de-France, ESIEE Paris a toujours eu un lien naturel avec les entreprises. 25% des enseignements du cycle ingénieur sont assurés par des professionnels et elles sont plus de 650 à accueillir stagiaires et jeunes diplômés. ESIEE Paris s'appuie sur un réseau de 10 000 anciens élèves. Le taux d'insertion des jeunes diplômés, promotion 2013, est de 95% et le salaire moyen brut annuel est de 37 490 €.

Située à 15 minutes de la place de la Nation par le RER A, au cœur du Campus Descartes qui regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur, l'école offre des équipements de pointe dans un cadre particulièrement privilégié.

Informations spécifiques : Une bonification de 10 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

L'entretien scientifique se déroule dans les locaux d'ESIEE Paris du mercredi 24 juin au vendredi 10 juillet inclus (sauf samedi et dimanche).

Spécialités et/ou mots clés : L'école propose un large choix d'enseignement réparti en 8 filières de spécialisation et permet à ses étudiants de personnaliser 40% de leur parcours en fonction de leur projet professionnel.

Informatique – Systèmes d'information - Télécommunications - Systèmes embarqués – Systèmes électroniques - Génie industriel - Biotechnologies et e-santé – Energie, énergies renouvelables et efficacité énergétique

La dimension internationale : ESIEE Paris s'appuie sur **112 accords**, en Europe et dans le monde entier, avec des **universités partenaires** et propose **8 doubles diplômes**.

ESIGELEC

Informations spécifiques : Pas de bonification. Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates proposées, ainsi que le lieu (Rouen ou Paris).

Spécialités et/ou mots clés : L'ESIGELEC créée en 1901, est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur, membre de la Conférence des Grandes Écoles, et associée à l'Institut Mines-Télécom. Elle est implantée **à Rouen, à 1h de Paris**, dans de nouveaux bâtiments ultra modernes. Elle a formé plus de 10 000 diplômés et ses promotions sont environ de **450 élèves-ingénieurs dont 100 suivent leur cursus par l'apprentissage**.

L'ESIGELEC offre une formation technologique **généraliste** mettant l'accent sur l'approche managériale, la maîtrise de la communication et des langues, le développement personnel, l'immersion en entreprise et l'ouverture internationale.

L'élève-ingénieur de l'ESIGELEC se constitue son projet professionnel au travers de différents choix :

- 12 dominantes bilingues anglais-français :
 - Architecture et sécurité des réseaux,
 - Génie des systèmes d'information,
 - **Ingénieur d'affaires,**
 - **Ingénieur Finance,**
 - Ingénierie des systèmes électroniques de télécommunication,
 - Ingénierie des communications,
 - **Automatique et robotique industrielle,**
 - Ingénierie des systèmes embarqués,
 - **Mécatronique et Génie Electrique,**
 - Génie électrique et transport,
 - **Energie Développement Durable,**
 - **Ingénierie des Systèmes médicaux**
- 9 mois de stages, en France et à l'étranger (ou 1,5 an en apprentissage)
- universités d'été, semestre ou année d'étude dans une des 85 universités partenaires dans 40 pays,
- 19 possibilités de doubles diplômes : **13 Masters à l'étranger aux Etats-Unis, Canada, Australie, Royaume Uni, Danemark, Irlande, Allemagne,** 3 Masters de Recherche, 3 diplômes Grande école : Néoma Business School, Audencia Nantes ou Télécom Ecole de Management

La pédagogie par projets, l'expérience encouragée de la vie associative (plus de 30 clubs), la multiculturalité (**30% d'étudiants internationaux chinois, indiens, européens, américains, africains, russes, japonais...**) préparent à une vie professionnelle trépidante et internationale.

96% de la promotion 2013 a trouvé un poste d'ingénieur en moins de 6 mois, au salaire moyen de 38 200 euros.

Journées Portes Ouvertes : samedi 7 février et 14 mars 2015

L'ESIGETEL intégrée au Groupe Efrei est une grande école d'ingénieur positionnée dans les systèmes numériques et informatiques.

Les thématiques proposées sont : Avionique et espace – Énergies nouvelles et réseaux intelligents (Smart Grids) – Robotique humanoïde et drones – Objets connectés : systèmes embarqués et communications mobiles – Architecture des systèmes.

Informations spécifiques : Les candidats admissibles choisissent leur date de passage à l'oral directement sur le site de l'école. Des bourses d'excellence sont octroyées aux meilleurs candidats.

- Inscription en parallèle à l'université de Marne La Vallée pour l'obtention de la licence Sciences et Technologies mention Informatique ou Électronique.
- Possibilité de continuer vers un Master recherche ou un Master en double diplôme dans une université partenaire (Marne La Vallée, Versailles, Orsay).
- Multiples partenaires à l'international sur tous les continents. De par son appartenance au groupe Efrei, l'école bénéficie de partenariats avec des universités étrangères et les élèves ont une période obligatoire à l'international de 3 mois minimum (doubles diplômes, programmes de Master)
- Langues vivantes enseignées (espagnol, anglais, allemand, chinois, japonais, russe, italien et arabe)
- 37% d'étudiants internationaux sur le campus
- Le 1er emploi est quasiment assuré à l'issue de leur stage de fin d'études
- Les élèves ingénieurs bénéficient également de la possibilité d'intégration dans plus de 50 associations.
- Logement : Résidences universitaires à proximité immédiate de l'école et un fichier logement (logeurs sur Villejuif et les communes avoisinantes) sont à la disposition des étudiants.
- Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, habilité par la CTI, certification EUR-ACE, membre de la CGE ...

L'école propose également une filière par apprentissage.

ESIGETEL

L'ESILV, école d'ingénieurs **généraliste** propose une formation axée sur les **technologies numériques**. Enseignement en petits groupes, travail en équipe, pédagogie par projet, sport intégré dans le cursus, stages, expériences internationales contribuent au développement et à la réussite de chaque étudiant. Au sein du **Pôle Universitaire Léonard de Vinci**, l'ESILV travaille en synergie sur un même campus avec une école de management (l'EMLV) et une école des métiers du web et du multimédia (IIM) - cours et projets en commun, doubles diplômes. Sur un **véritable « campus à l'américaine » à Paris la Défense**, à proximité immédiate de très nombreuses grandes entreprises internationales, elle offre un environnement de travail exceptionnel :

- Laboratoires de pointe, FabLab, Incubateur de start-up, Infothèque avec plus de 20 000 ouvrages et bases de données, Salle de marché Bloomberg.
- 5 salles de sport - Espaces de détente - 3 lieux de restauration - Vie associative très active avec les élèves managers et designers des établissements du campus (EMLV et IIM).

Spécialités et/ou mots clés :

- **Mécanique numérique & modélisation** : Aéronautique - Automobile – Robotique - Matériaux –Systèmes complexes— Simulation numérique – Etude et conception mécanique
- **Informatique & Sciences du numérique** : Big Data – Cloud computing – Objets connectés – Applications mobiles – Systèmes d'information – Intelligence artificielle
- **Nouvelles Énergies** : Transition énergétique – Smart Grids – Energie embarquée – Énergies renouvelables – Villes intelligentes – Green IT – Eco mobilité – Efficacité énergétique
- **Ingénierie financière** : Marchés financiers – Finance d'entreprise – Finance quantitative – Risk management – Filière commune en 5^{ème} année avec l'EMLV (Double diplôme)
- **Entrepreneuriat** : filière Entreprendre en 5^{ème} année commune avec l'IIM et l'EMLV (Double diplôme)

Doubles diplômes en actuariat (ISUP-UPMC, Université Laval au Québec)

Un semestre obligatoire à l'**international (académique ou en entreprise)** – **10 doubles diplômes à l'international** dans 8 pays sur 4 continents. 55 accords avec des universités étrangères partenaires dans 20 pays.

Expériences en entreprise composées de 3 stages d'une durée cumulée de 14 mois.

Filière en apprentissage - Bourses internes - Réduction des frais de scolarité pour les boursiers – Prêts à taux préférentiels avec nos banques partenaires.

ESILV



ESITC Caen
Campus 2 - 1, rue Pierre et Marie Curie - 14610 EPRON
www.esitc-caen.fr – e-mail : concours@esitc-caen.fr ☎ 02 31 46 23 07

L'ESITC Caen forme des ingénieurs génie civil de haut niveau pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, en France et à l'international. Le cursus repose sur un juste équilibre entre savoirs techniques et scientifiques, savoir-faire et savoir-être. En complément, la solide culture d'entreprise transmise au futur ingénieur ESITC Caen contribue à lui donner une véritable dimension de manager. Cette formation exigeante et complète assure une très bonne intégration professionnelle.

- Plus de 12 mois cumulés de stages en entreprises, des projets « grandeur nature »
- Parcours personnalisés grâce aux spécialisations/options et double diplôme gestion-ingénieur
- Expérience à l'international : séjours, stages, Master in European Construction, semestre à l'international, doubles diplômes, workshops...
- Enseignements orientés vers la construction durable (éco-matériaux) et la maquette numérique

La surface de l'école aura doublé pour la rentrée 2015. Ce projet de développement a été soutenu par la Cti qui a autorisé d'accroître la taille des promotions de 100 à 160 élèves. Le nombre total d'élèves passera ainsi de 400 à 750 à l'horizon 2020.

Spécialités et/ou mots clés :

- *Ouvrages d'Art, Ouvrages Maritimes et fluviaux, Routes & Réseaux, Aménagement du Territoire, Urbanisme, Bâtiments d'Habitation et Tertiaires, Bâtiments Industriels.*

- *Ingénierie de projet, Conception de structures, Lean management et Maquette numérique (BIM), Entrepreneuriat et innovation*

Statut / label : Établissement d'enseignement supérieur privé, reconnu par l'État et contractualisé, membre de la CGE et de l'AUF, diplôme habilité par la CTI.

Insertion professionnelle : Tous les diplômés travaillent dans le BTP (P.M.E., entreprise nationale ou internationale) comme ingénieur travaux, ingénieur bureau d'études, méthodes ou projet, ingénieur d'affaires, ingénieur, direction d'unités (chantiers, agence, ou entreprise), expertise, contrôle, maîtrise d'œuvre...

Informations spécifiques au concours :

- Pour permettre au candidat d'exprimer sa motivation, **50% de la note d'admission résulte de l'entretien individuel** (les modalités de prise de rendez-vous sont transmises dans le mail d'admissibilité).

- 15 points de bonification aux 3/2 à l'issue des épreuves écrites.

- Le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve ou groupe d'épreuves.

ESITC Caen



ESME Sudria École d'Ingénieurs
40 – 42 rue du Docteur Roux – 75015 Paris
Tél : 01 56 20 62 00 – Fax : 01.42.19.98.79
www.esme.fr - e-mail : esme_paris@esme.fr

Fort de son expérience depuis sa création en 1905, l'ESME Sudria est une école pluridisciplinaire, offrant à ses étudiants une formation scientifique adaptée au projet de chacun. Cette formation permet tout au long des trois années de son cycle ingénieur d'accompagner la construction du projet professionnel et de mettre en place une solide maîtrise du savoir-être de l'ingénieur.

Informations spécifiques : Les épreuves spécifiques (Motivation, Anglais et de Créativité) contribuent à identifier les capacités positives des étudiants avec un éclairage sur la personnalité et le projet professionnel du candidat.

Spécialités et/ou mots clés : Technologies du numérique / Espace et satellites / Ingénierie médicale / Energies du futur / Robotique et humanoïdes / Transports d'avenir/ Finance

Métiers : - Recherche et Développement/Ingénieurs d'affaires/Chef de projets/ Manager ...

International : un semestre pour tous les élèves dans une université partenaire (plus de 20 destinations possibles) dès la première année du cycle ingénieur.

Une dernière année aux possibilités très ouvertes

- **Cursus International :** dernière année possible à l'étranger pour l'obtention d'un double diplôme.
- **Cursus Recherche et Innovations :** accord d'Association avec l'école Doctorale STITS (8 masters recherche) et l'Université de Créteil (Imagerie médicale).
- **Cursus Management et Technologie :** double compétence en suivant 1 Master of Science Spécialisé dans une école de management (ISG).
- **Cursus Expertise :** 8 voies d'expertise pour devenir l'ingénieur de tous les possibles.

Egalement section de formation par l'apprentissage en Génie Électrique, Réseaux de Télécommunications, Informatique et Systèmes embarqués sur les trois années du cursus.

88 % des diplômés ont trouvé leur premier emploi au moment du diplôme, et le salaire moyen brut annuel à l'embauche est supérieur à 39000 euros.

Statut / label : Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, habilité par la CTI et EU-RACE, membre de la CGE et de l'UGEI.

ESME Sudria
Paris



ESTACA
34 rue Victor Hugo – 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex
Rue Georges Charpak – 53061 LAVAL
Tél : 01.41.27.60.37
www.estaca.fr – e-mail : candidatures@estaca.fr

École des nouvelles mobilités et des transports, l'ESTACA forme des ingénieurs pour les secteurs **Automobile, Aéronautique, Spatial et Ferroviaire**. Créée en 1925, l'ESTACA fait aujourd'hui partie du groupe **ISAE** (SupAéro, Ensica, Ensma, Ecole de l'air).

Informations spécifiques : L'épreuve orale consiste en un entretien permettant d'évaluer la personnalité et les motivations des candidats. Dès leur admissibilité, les candidats doivent choisir une date de passage et un site (Laval ou Levallois-Perret).

Spécialités et/ou mots clés : L'ESTACA réunit actuellement 1 500 étudiants sur 2 campus : Levallois et Laval. La formation est ancrée au cœur de l'innovation industrielle pour répondre aux défis des transports de demain : respect de l'environnement, maîtrise de la consommation énergétique, sécurité et fiabilité des véhicules. Elle valorise la passion, l'engagement, le pragmatisme et l'ouverture sur le monde. L'intégration récente de l'ESTACA au groupe ISAE permet des passerelles en fin de cursus vers des écoles du groupe.

A la rentrée 2015, le campus parisien de l'ESTACA déménagera à Saint-Quentin-en-Yvelines. L'ESTACA poursuit son développement : avec un nouveau bâtiment adapté à sa pédagogie et à ses ambitions, sur le territoire Paris-Saclay l'ESTACA se rapproche de ses partenaires industriels et académiques.

Expérience internationale obligatoire, en entreprise ou en partenariat avec plus de 30 établissements étrangers.

Expérience professionnelle au travers d'au moins 2 stages, d'une durée totale de 40 semaines minimum.

Vie associative riche et vivante avec plus de 25 associations étudiantes.

**ESTACA
Paris-Saclay
Laval**



École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées

Technopole Izarbel – 64210 Bidart
Tél : 05 59 43 84 00 – Fax : 05 59 43 84 01
www.estia.fr - e-mail : estia@estia.fr

Informations spécifiques : Les oraux se passent au Pays Basque ou à Paris.

Spécialités et/ou mots clés : L'ESTIA, établissement public consulaire, est située sur la technopole de la Côte Basque. L'ingénieur ESTIA est un généraliste international ; il reçoit une formation systémique, associant sciences, management et langues, qui le prépare à innover. L'éventail technologique lui-même est très ouvert : mécanique, électronique, génie électrique, énergies, systèmes embarqués et robotique. Les enseignements sont dispensés en français, anglais et espagnol pour garantir une réelle aptitude à exercer ses responsabilités sans frontière, dans tous les secteurs d'activité : aéronautique, automobile, énergie, industries du sport et de la santé, consulting.

2^{ème} diplôme pour tous : Master of Science britannique ou bien Master en Organisation Industrielle de l'école d'ingénieurs de Bilbao (E). Parcours possible par l'apprentissage, pour tous.

ESTIA



Institut Français de Mécanique Avancée
Service des Études - Campus de Clermont Ferrand / Les Cézeaux
CS 20265 - 63175 Aubière cedex
Tél : 04 73 28 80 76 - Fax : 04 73 28 80 70
www.ifma.fr - e-mail : concours@ifma.fr

Informations spécifiques : Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve. Les oraux se déroulent à Clermont-Ferrand ou à Paris, au choix du candidat dans la mesure des places disponibles.

Spécialités et/ou mots clés : Articulée autour de 3 pôles de formations (Systèmes Industriels et Logistiques, SIL, Structures et Mécaniques des Matériaux, St2M, Machines, Mécanismes et Systèmes, MMS), la formation est IFMA segmentée en 7 spécialisations :

- Conception des structures et fiabilité
- Caractérisation et utilisation des matériaux
- Procédés de fabrication et industrialisation
- Systèmes mécaniques innovants
- Commandes de mécanismes complexes
- Conception et conduite de systèmes industriels et logistiques
- Organisation et pilotage de la production

IFMA



Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (Service Concours)

47, rue d'Azereix - 65000 TARBES Cedex
Tel : +33(0)5 62 44 27 04 - Fax : +33(0)5 62 44 27 67
Plus d'informations : www.enit.fr

Portes Ouvertes : samedi 31 décembre 2015 de 9h à 17h

Informations spécifiques : Majoration de 20 points accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

Epreuve orale : À la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste des grand(e)s admissibles (dispensé(e)s d'épreuves orales) et une liste d'admissibles. Ces derniers sont invités à prendre contact avec l'école dès le 16 juin pour fixer leur rendez-vous d'entretien. Les candidats ne recevront pas de courrier, ils doivent se connecter sur le site www.enit.fr pour savoir s'ils sont dispensés ou non d'oral.

Lieu des épreuves orales à l'INP-ENIT (ou par visio) du 29 juin 2015 au 03 juillet 2015.

Spécialités et/ou mots clés : L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (INP-ENIT) est **une école publique** (Frais de scolarité : droits universitaires environ 620 € l'année) **généraliste** créée en 1963 et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI). Depuis 2002, l'ENIT est rattachée à l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT).

Le projet pédagogique de l'INP-ENIT est de former un ingénieur polyvalent, **en génie mécanique et génie industriel**, de forte culture et ouverture, capable de concevoir, de mettre en œuvre et de conduire les systèmes industriels complexes et les équipements de production, dans le respect de l'environnement et de la

sécurité. L'apprentissage de compétences métiers est accompagné de l'acquisition de qualités de savoir être, savoir agir et interagir, savoir manager et, surtout, savoir évoluer. Ces croisements concourent à former non seulement un ingénieur généraliste et polyvalent mais surtout un ingénieur flexible, adaptable et ouvert à l'international. L'offre de formation de INP-ENIT est en adéquation avec le milieu industriel : un an de stage cumulé. Dès la deuxième année les étudiants peuvent choisir des options dans le **génie mécanique, le génie industriel et le bâtiment travaux public** et peuvent décider de partir effectuer 6 mois de stage ou un semestre d'études à l'étranger dans l'une de nos 100 universités partenaires.

L'ingénieur INP-ENIT est vu comme un cadre de l'industrie sachant faire et sachant gérer la production industrielle. Il sait travailler en contexte collaboratif pluridisciplinaire, s'insérer rapidement dans un environnement professionnel.

L'INP-ENIT possède un laboratoire de recherche le LGP qui se caractérise par une dominante de recherche technologique et en sciences pour l'ingénieur structuré en 4 équipes :

- IMF : interfaces et matériaux fonctionnels ;
- M2SP : mécanique des matériaux, des structures et procédés ;
- DIDS : décision et interaction dynamiques pour les systèmes ;
- SDC : systèmes décisionnels et cognitifs,

La présence de ce laboratoire sur le campus garanti des échanges entre la recherches et l'enseignement et permet aux élèves ingénieurs de poursuivre en doctorat s'ils le désirent.

Possibilité de faire un master recherche pendant la 3^{ème}.

INP-ENIT

Informations spécifiques : une bonification de 20 points est accordée aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire. Les candidats admissibles seront invités **par courriel** à prendre contact avec l'école pour fixer la date (du 23 juin au 3 juillet 2015) et le lieu (Blois ou Bourges) de passage de leur entretien.

Spécialités et/ou mots clés : Génie des Systèmes Industriels / Maîtrise des Risques Industriels / Sécurité et Technologies Informatiques

L'Institut National des Sciences Appliquées du Centre Val de Loire est une école **publique** créée en 2013 par fusion de l'ENI du Val de Loire (créée en 1993) et de l'ENSI de Bourges (créée en 1997), habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur **pour la durée maximale** (6 ans). Le département Génie des Systèmes Industriels est implanté à Blois, le département Maîtrise des Risques Industriels est implanté à Bourges.

Le département Génie des Systèmes Industriels (GSI) forme des ingénieurs généralistes polyvalents destinés à l'industrie, qui trouvent très rapidement leur place, dans des grands groupes internationaux comme dans des PME, en conception (R & D), fabrication, maintenance, achats, logistique, management des hommes, méthodes, sûreté de fonctionnement, environnement... La formation s'appuie sur une triple compétence scientifique et technique : génie mécanique, génie électrique et informatique industrielle, management des systèmes industriels.

Le département Maîtrise des Risques Industriels (MRI) forme des ingénieurs pluridisciplinaires spécialisés dans la démarche de maîtrise des risques industriels. Ils sont formés aux différents types de risques : actions préventives, actions correctives, respect du travail et de l'environnement, responsabilité de l'entreprise, risques majeurs et extérieurs. La formation repose sur un enseignement scientifique, technique et de management qui facilite l'intégration ou la communication de l'ingénieur avec tous les services de l'entreprise : recherche et développement, juridique, financier, hygiène et sécurité, environnement.

Le département Sécurité et Technologies Informatiques (STI) forme des ingénieurs rompus aux différentes technologies informatiques, capables de s'insérer dans toutes les branches de la discipline. En phase avec les demandes du marché, ils sont reconnus pour leur expertise en sécurité informatique. Cette spécialité devient transverse à de nombreux métiers de la discipline comme architecte de système, administrateur de réseaux, architecte logiciel et permet aussi d'intégrer des entreprises de conseils ou d'audit spécialisées en sécurité.

Dans chaque spécialité, une large place est faite à la communication, en français et en langues étrangères. **Plusieurs stages d'une durée totale d'au moins 10 mois** ainsi qu'une **expérience à l'étranger systématique** permettent de plus aux jeunes ingénieurs de l'INSA Centre Val de Loire d'être immédiatement opérationnels à la sortie de l'École.

Chaque spécialité offre un large choix d'options. Les élèves ont également la possibilité d'obtenir des doubles diplômes grâce aux masters délivrés par l'INSA CVL ou aux accords passés avec de nombreux masters français ou étrangers, dans des spécialités variées (informatique, automatique, robotique, électronique, mécanique...).

Chaque département de spécialité est également adossé à des laboratoires de pointe permettant à tous les élèves-ingénieurs qui le souhaitent de s'orienter vers les métiers de la recherche.



Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés

44 avenue F.A. Bartholdi – 72000 Le Mans
Tel : 02.43.21.40.00 – Fax : 02.43.21.40.39
www.ismans.fr - e-mél : ismans@ismans.fr

ISMANS
Le Mans

Informations spécifiques : Lieu des épreuves orales : Le Mans ou Paris. Les candidats admissibles sont invités par courrier (et mél) à prendre contact avec l'école pour choisir leur date de passage (du 15 juin au 10 juillet).

Epreuves orales : Entretien de motivation + TIPE à exposer (avec 2 exemplaires de la fiche synoptique « SCEI » **VALIDÉE**).

Spécialités et/ou mots clés : Les ingénieurs ISMANS sont particulièrement recherchés pour leur maîtrise des outils et leurs compétences en mécanique (modélisation, simulation numérique, prototypage), matériaux (modélisation, choix, procédés de mise en œuvre) ainsi que pour leur capacité à conduire des projets techniques répondant aux exigences des industries de l'automobile, l'aérospatial, le naval, le ferroviaire....

La formation par projet ainsi que les cours sont dispensés par des experts reconnus issus, d'industries et d'entreprises internationales, d'universités françaises et étrangères.

Dès la 2^{ème} année, les étudiants sont appelés à choisir une majeure représentant 30% des cours :

- **Génie Mécanique** (Modélisation, calcul de structures, optimisation, dynamique rapide)
- **Génie Industriel** (Outil PLM, gestion des bases de données, écoconception et design industriel)
- **Génie des Matériaux** (Matériaux composites, biomatériaux, nanomatériaux)

Le cursus comprend trois stages de 8 à 12 mois sur les 3 ans de cursus ingénieur (possibilité de bourses pour stages à l'étranger). De plus l'école offre aux élèves ingénieurs la possibilité de passer 6 mois à un an à l'étranger en dernière année de cycle ingénieur. L'ISMANS et l'Université de Sherbrooke (Canada) offrent un double diplôme de 2^{ème} cycle en « Nanomatériaux et caractérisation de pointe ».

Après la formation Ingénieur, l'ISMANS propose un **Mastère** spécialisé en **Ingénierie Sécurité Incendie (ISI)** des structures navales, aéronautiques, bâtiments et travaux publics accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles d'Ingénieurs et de Management (CGE). A l'issue du cursus ingénieur, les étudiants qui le souhaitent, peuvent également poursuivre leurs études en doctorat.



École d'Ingénieurs Mines Douai en Partenariat avec ISPA Diplôme de Spécialité Mines Douai-Campus de Damigny

Pôle Universitaire de Montfoulon - BP 823 - 61041 Alençon-Damigny
Tél : 02 33 81 26 00 - Fax : 02 33 28 17 46 - www.ispa.asso.fr
e-mail : ispa@ispa.asso.fr



Diplôme
Mines Douai
en
partenariat
avec ISPA

Informations spécifiques : Pas de bonification, les oraux se déroulent à Paris- Alençon et Douai. Les étudiants sont invités par courrier et par mail mi- juin à choisir la date et le lieu de leur entretien en ligne sur le site de l'ISPA.

Spécialités et/ou mots clés : Matériaux : Plasturgie et Composites, Conception de produits, Procédés Industriels, Recherche et Développement, Management Environnemental.

Habilitée à délivrer le diplôme d'Ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieurs, reconnue par l'État l'école des Mines Douai en partenariat avec l'ISPA forme des ingénieurs aptes à occuper, à l'issue de leur scolarité des fonctions de chefs de projet, ingénieur Recherche et développement, Ingénieur Conception, ingénieur Méthodes ou industrialisation, Ingénieur de production ou qualité dans le domaine de la plasturgie dans des secteurs d'activité : automobile, aéronautique, agro-alimentaire, cosmétique, médical, sports et loisirs...

La formation est proposée uniquement par la voie de l'apprentissage et conduit à la délivrance du diplôme d'ingénieur de l'école des Mines Douai en partenariat avec l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA).

Contrat d'apprentissage : la formation se déroule en alternance école –entreprise. L'apprenti ingénieur est inscrit à l'école des Mines Douai et est rémunéré par l'entreprise. L'école est partenaire avec de nombreuses entreprises industrielles et propose dans le cadre d'un accompagnement personnalisé des mises en relation directe des candidats admis avec les industriels. Tous les apprentis effectuent un séjour de 8 semaines à l'étranger lors de leur scolarité. La formation se déroule sur le site de l'ISPA et de Douai. Les modalités du contrat d'apprentissage sont présentées sur le site web de l'école.

Statut / label : Établissement d'enseignement supérieur public, l'école des Mines Douai est habilitée par la CTI-Diplôme d'Ingénieur Spécialité Plasturgie et Composites en partenariat avec l'ISPA.

Insertion professionnelle : Les diplômés trouvent un emploi dans les entreprises transformant les matières plastiques : P.M.E., entreprise nationale ou internationale, comme ingénieur responsable de production, ingénieur bureau d'études, méthodes chef de projet, ingénieur recherche.

Poursuite d'études : Doctorat possible.



ITECH de Lyon
87 chemin des Mouilles 69134 Ecully Cedex
Tel : 04 72 18 04 80 – Fax : 04 72 18 95 45
www.itech.fr e-mail : diretudes@itech.fr

Portes Ouvertes : samedi 6 décembre de 9h à 13h et samedi 28 mars de 14h à 17h

**ITECH-
LYON**

Informations spécifiques : pas de bonification. Lieu des épreuves orales à ITECH Ecully (Lyon) **du 24 juin 2015 au 01 juillet 2015**. À la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste d'admissibles. Ces derniers sont invités à prendre contact avec l'école dès la parution des résultats d'admissibilité pour fixer leur rendez-vous d'entretien.

Spécialités et/ou mots clés : Devenez créateur des produits du futur !

Sciences des polymères, matériaux, chimie, mécanique, management de l'innovation et de projets internationaux ...

Majeures proposées : chimie des formulations (peintures, encres, adhésifs, cosmétiques ou tout produit formulé), matériaux plastiques et composites, matériaux textiles et cuir.

Possibilité de faire un master recherche pendant la 3^{ème} et/ou une année d'immersion en entreprise entre la 2^{ème} et 3^{ème} année d'ingénieur (6 mois obligatoires à l'étranger).

Environ la moitié de la Promotion est en activité à la sortie de l'école (emploi ou poursuite d'études) dans les secteurs de la chimie, de l'aéronautique, de l'automobile, du luxe, des sports et loisirs... Fonctions exercées : Ingénieur Recherche et Développement – Ingénieur Production – Chef de projet - Technico commercial – Responsable Qualité – Chef de projet ...



Ecole d'Ingénieurs Informatique
43, rue Sainte-Anne - BP 834 - 87015 Limoges cedex 1
Tél : 05 55 31 67 03 - Fax : 05 55 31 67 61
www.3il-ingenieurs.fr e-mail : admission@3il.fr

3iL

Informations spécifiques : Pas de bonification. Les candidats admis aux écrits devront réaliser un entretien oral. 3iL les invitera à s'inscrire en ligne à partir du 1^{er} juin 2015 sur <http://www.3il-ingenieurs.fr>

Spécialités et/ou mots clés : 3iL est habilitée par la CTI (renouvelée en 2014). **3iL, c'est 3 piliers pour construire votre avenir : sciences, informatique et management.**

► **Un itinéraire personnalisé pour une carrière à choix multiples**

10 voies d'approfondissement : Développement web, Sécurité informatique, Création et innovation, Intelligence artificielle et Robotique, Web marketing, Systèmes embarqués, Réseaux avancés ...

32 conventions de mobilité internationale sur tous les continents

7 doubles diplômes possibles, en France, au Canada et en Irlande

2 doubles diplômes Master Recherche : Sécurité de l'Information et Cryptologie (CRYPTIS) ou Informatique, Synthèse d'Images et Conception Graphique (ISICG)

Des dizaines de profils : expert technique, consultant, chef de projet, ingénieur d'étude, chercheur, chef d'entreprise, enseignant...

Des centaines de métiers : webmaster, responsable sécurité informatique, architecte réseaux, administrateurs de base de données, chargés de solution avant-vente, ingénieurs télécoms et réseaux...

Des milliers de postes dans des secteurs comme la santé, les télécommunications, l'industrie, la défense, les finances, l'aéronautique...

► **Les entreprises et la recherche au cœur de l'enseignement**

Des professionnels présents à chaque étape : parrainage des promotions, conférences, modules de spécialisation, stages, emploi, apprentissage, simulations d'entretien...

Plus de 10 mois de stages en entreprises

Développement par les étudiants de projet de recherche innovants en collaboration avec les entreprises

Formation adossée à un institut de recherche performant (XLIM)

Encadrement spécifique par des enseignants-chercheurs

► **Un emploi à la clé**

75% des élèves-ingénieurs sont recrutés pendant leur stage de fin d'année et quasi 100% des diplômés 3iL sont en activité dans les 3 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.